

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 10 AVRIL 2025

PROCÈS VERBAL

 1 rue Alain Colas 22950 TRÉGUEUX

 02 96 94 78 14

 cd22@ligue-cancer.net

 <https://www.ligue-cancer-22.fr>

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire de la Ligue contre le cancer des Côtes-d'Armor aura lieu **jeudi 10/04/2025, à 14 h**, maison de La Ligue 1, rue Alain-Colas, 22950 Trégueux.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'assemblée générale du 16/05/2024.
- Rapports moral, d'activités.
- Rapport financier, affectation du résultat 2024.
- Rapports du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes 2024, budget prévisionnel 2025.
- Quitus de l'AG au CA.
- Quitus au trésorier.
- Élections.
- Questions diverses.

L'ensemble des documents de l'assemblée générale sera consultable sur le site internet de la Ligue contre le cancer, comité des Côtes-d'Armor.

CONVOCAION

L'assemblée générale ordinaire de La Ligue Contre le Cancer des Côtes-d'Armor aura lieu le jeudi 10 avril 2025 à 14 h 00. Lieu : Maison de La Ligue, 1, rue Alain-Colas, 22950 Trégueux.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV de l'assemblée générale du 16 mai 2024.
- 2/ Rapports moral, d'activités.
- 3/ Rapport financier, affectation du résultat 2024.
- 4/ Rapports du commissaire aux comptes.
- 5/ Approbation des comptes 2024, budget prévisionnel 2025.
- 6/ Quitus de l'AG au CA.
- 7/ Quitus au trésorier.
- 8/ Élections.
- 9/ Questions diverses.

L'ensemble des documents de l'assemblée générale sera consultable sur le site internet de la Ligue Contre le Cancer, Comité des Côtes-d'Armor.

Le dix avril deux mille vingt-cinq, les membres de l'Assemblée Générale se sont réunis à la Maison de la Ligue sur convocation de Monsieur Thierry AMICEL, Président.

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale 2025, remercie les 30 personnes présentes (dont 22 adhérents, 8 non adhérents), annonce les pouvoirs et excuse les absents.

1 pouvoir a été reçu. **Soit un total de 23 voix (22 adhérents présents + 1 pouvoir)**

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs,

2024, encore une année pleine de projets structurants pour nous donner les moyens de nos ambitions :

- Rénovation du bâtiment de Trégueux
- Déploiement de notre nouveau site internet intégrant la fiche d'inscription d'accompagnement
- Poursuite de la réorganisation de notre comité
- Ouverture de quatre nouveaux « Espaces Ligue » et d'une antenne, Lamballe, Paimpol, Loudéac, Gouarec (*début 2025*) et Saint-Cast
- Poursuite du développement de partenariats
- Renforcement de l'équipe « Pôle Santé »
- Décision de financer une troisième ARED
- Recherche de nouveaux donateurs via l'opération « Street Marketing »
-

Grâce à l'engagement, l'énergie et la détermination de tous, salariés, bénévoles, partenaires, associations, élus, donateurs, notre comité a continué à soutenir et protéger les plus vulnérables en restant fidèles à nos valeurs : la lutte sans relâche contre les inégalités face à la maladie.

Un grand merci à tous pour votre générosité et votre soutien qui permettent à notre comité d'assurer ses quatre missions, le financement de la recherche, l'accompagnement des malades et leurs proches, la prévention et la mobilisation de la société contre le cancer.

Dans la lutte contre le cancer, la recherche avance, avec toujours plus d'espoir pour les malades et leurs proches. Mais il reste encore du chemin et il est plus que jamais nécessaire d'intensifier la prévention, notamment les campagnes de dépistage, et l'accompagnement des malades.

Notre comité est prêt à relever ces défis.

Enfin, je souhaite remercier chaque salarié, administrateur, donateur, bénévole, prestataire pour le travail accompli tout au long de cette année. Sans vous, rien n'aurait été possible et rien ne sera possible.

1/ APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 MAI 2024

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 Mai 2024

Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 16 Mai 2024

2/ RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITES

LE RAPPORT MORAL

La Ligue Nationale adhère au Comité de la Charte de Déontologie

Nos comptes sont contrôlés par un Commissaire aux Comptes du Comité et le Commissaire aux Comptes National.

La gestion de notre comité est saine.



1^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de tous ses adhérents et bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

Au sein de la Fédération LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER, nous assurons les 4 missions statutaires :

SOUTENIR LA RECHERCHE

Elle se fait aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Cette action s'inscrit sur le court terme, mais surtout le moyen et le long terme, ce qui permet à certaines équipes de pouvoir développer des programmes de recherche à partir de concepts fondamentaux jusqu'à des retombées cliniques.

PREVENIR LA MALADIE

En informant sur les facteurs de risque et de protection des cancers et en éduquant les populations, notamment les plus jeunes, la Ligue permet à chacun de mieux se protéger et d'empêcher l'apparition de la maladie.

AGIR AUX CÔTES DES PERSONNES MALADES et de leurs proches

Les comités de la Ligue apportent un soutien matériel et financier, moral et psychologique aux malades, aux anciens malades et à leurs proches. La Ligue se préoccupe de la façon dont le patient vit sa maladie et comment son entourage peut être aidé.

MOBILISER LA SOCIETE ET AMELIORER LES POLITIQUES DE SANTE

Cette mission a pour but de réduire les inégalités territoriales de santé face aux cancers, de développer une meilleure prise en charge des malades et de faire du plaidoyer comme, par exemple, la pénurie de médicament.

NOTRE COMITE DES COTES D'ARMOR

Les bureaux sont ouverts et l'accueil est assuré du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le Comité fonctionne grâce à une équipe de 18 administrateurs bénévoles (15 élus et 3 membres de droit), 6 salariés et environ soixante-dix bénévoles.

LE BUREAU DU COMITE

Présidente :	M. Thierry AMICEL- PLERIN
Vice-Présidente :	Mme Michèle DUMONT- PLERIN
Et Présidente de la Commission Sociale	
Vice-Présidente :	Mme Chantal BLANCHARD – ST BRIEUC
Secrétaire Générale :	Mme Gilberte DROUOT – ST BRIEUC
Trésorier :	M. Loïc PERRIN - PLERIN
Délégué aux Actions de Prévention :	Dr Olivier NOUEL- ST BRIEUC
Déléguée aux Actions pour les malades :	Mme Anne MEANCE - QUEMPERVEN
Délégué à la Communication :	Dr André SELLE - TREGUEUX

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Martine BIGEAULT - ST BRIEUC
Monsieur Alain DUBREIL - DINAN
Docteur Gwenaëlle LE GARFF – LANGUEUX
Madame Armelle LE GUEVEL - PLOUMAGOAR

Madame Maryvonne LE TERTRE – BINIC
Madame Anne LE TOUZIC - PLŒUC L'HERMITAGE
Monsieur Jean-Yves MOUNIER – LAMBALLE

MEMBRES DE DROIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 1 Représentant du Centre Régional de Lutte contre le Cancer Eugène Marquis de Rennes : Dr Marc PRACHT
- 1 Représentant des Associations de Malades : Madame Danièle JEGOU - TREGUEUX
- 1 Représentant de la Ligue Nationale : Monsieur Pierre PRAICHEUX

LES SALARIES

- Monsieur Jérôme ROBERT, Directeur,
- Mme Catherine BASSET, Secrétaire-comptable, chargée de la gestion des dons, des Legs et de la mission Recherche
- Madame Gaëlle CALFORT, Chargée des Actions pour les malades/Proches et coordinatrice du Pôle Santé
- Madame Solène CANTIN, Chargée de Prévention et Dépistage (en arrêt à date du 14/02/2024)
- Madame Cathy GUYAN, chargée de Prévention du 02/09/24 au 10/01/2025
- Madame Marie BERHAULT Chargée de Prévention et Dépistage,
- Madame Océane REUX, Assistante de Coordination du Pôle Sante « Aide aux personnes malades/proches et Prévention » depuis mars 2024.

Courant 2024, le Comité a conventionné avec 42 vacataires indépendants sur l'ensemble du département. (Psychologues, diététiciennes, socio-esthéticiennes, sophrologues, professeurs d'Activités Physiques Adaptées, communication ...)

Pour le bon fonctionnement de notre Comité, plusieurs rencontres sont planifiées :

- Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration se sont réunis cinq fois afin de voter des subventions et prendre toute décision nécessaire au bon fonctionnement de l'association.
- Les membres du bureau ont rencontré les salariés avec le Directeur afin d'échanger sur les attentes du Comité et convenir de la trajectoire organisationnelle à mettre en place,
- L'équipe salariale s'est très régulièrement réunie courant 2024 afin d'échanger sur :
 - La présentation des projets du Comité : Informatique et Bâtiment,
 - L'évolution des différents travaux : le site internet, la présentation de la fiche d'inscription APMP, l'organisation des travaux, ...
 - L'accompagnement des deux principales missions
 - APMP : comment accompagner le territoire costarmoricain
 - Prévention : les rythmes/cadencements avec la gestion des temps forts

Différentes réunions réunissant les bénévoles sont également organisées :

- Outil de communication : Kakemono, Flamme Solaire, Flyers
- Prévention : Interventions dans les écoles + campagnes de dépistages

Nous participons également aux réunions de travail du Grand Ouest ainsi qu'à la Conférence de Coordination Inter Régionale du Grand Ouest, qui s'étend sur les régions Bretagne, Pays de Loire, Poitou Charente et Centre et organise le financement de la Recherche Régionale.

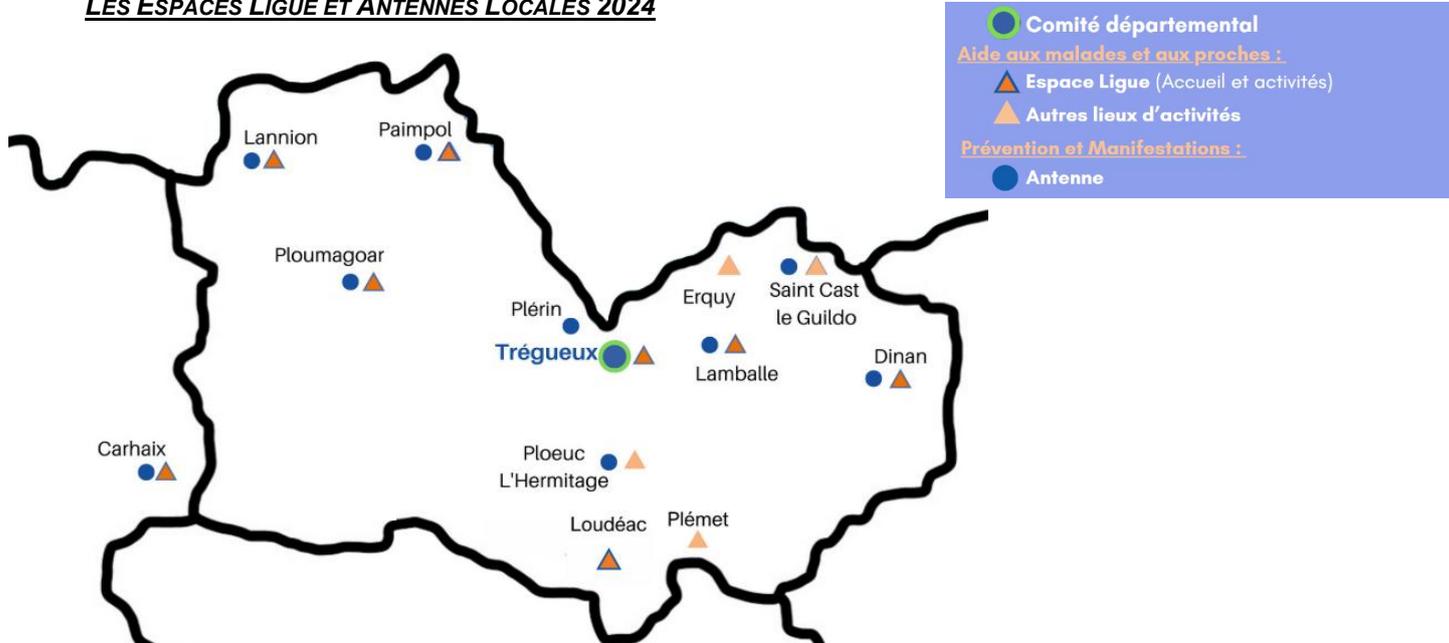
Les différentes réunions en présentiel avec le réseau permettent des échanges sur les pratiques :

- Assemblée Générale Nationale à Reims (Juin 2024),
- Réunions des Présidents(es) et Directeur(s) des Comités Bretons (2 fois l'an)
- Réunions des salariés des Comités Breton par mission (chargés de Prévention-Aides aux Malades/Proches)

LES BENEVOLES

L'implication de soixante-dix bénévoles est importante et grâce aux antennes, nos actions sont réalisées **sur l'ensemble du département**. Ils assurent au quotidien une proximité de service, en particulier auprès des malades et des proches mais également un contact plus direct avec les partenaires, les associations locales, les élus

- ↳ Ils participent aux actions pour les malades,
- ↳ Ils assurent les actions d'éducation pour la santé et de prévention (en milieu scolaire, dans d'autres structures) ,
- ↳ Ils assurent des tâches de représentation, d'information et de communication,
- ↳ Et, au bureau :
 - ◆ Traitement des dons, mise à jour du fichier des adhérents
 - ◆ Mise sous pli des reçus fiscaux, des demandes de subventions et autres documents d'information
 - ◆ Gestion des abonnements à la revue VIVRE
 - ◆ Suivi des activités APMP proposées sur le département



INFORMATION, COMMUNICATION, MANIFESTATIONS

LES MANIFESTATIONS / ÉVÈNEMENTS

- ⇒ Cérémonie de remise des chèques aux chercheurs
- ⇒ Inauguration à l'Espace Ligue de Lamballe
- ⇒ Portes ouvertes des Espaces Ligue et Antennes pour les malades et proches
- ⇒ Portes ouvertes après travaux à la Maison de La Ligue
- ⇒ Colloque régional « Espaces Sans Tabac »
- ⇒ Participation à la journée Handicap / Santé avec le témoignage d'un bénéficiaire de La Ligue et le Colon Tour
- ⇒ Présence aux forums des associations, lors de stands d'informations et de sensibilisations, interventions scolaires et conférences

LA COMMUNICATION

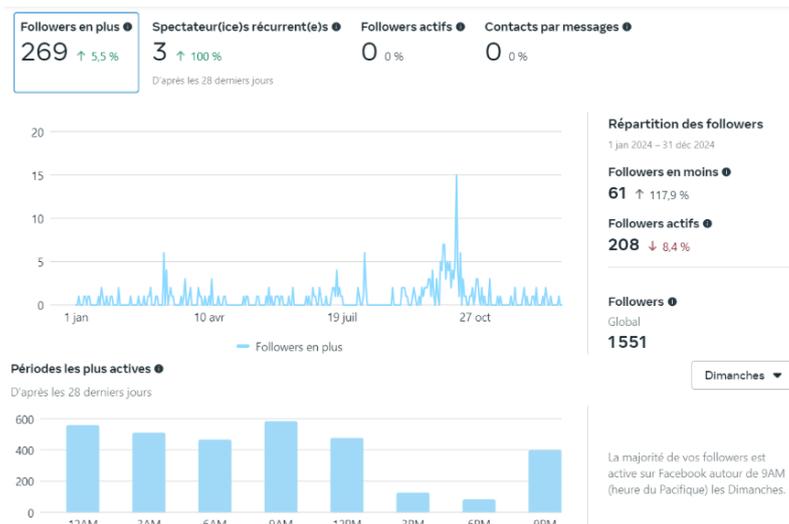
La communication a pour objectif de faire connaître au grand public le Comité 22, ses missions, ses actions et ses manifestations. Pour cela il utilise différents outils de communication, tels que : Affiches, triptyques, flyers, Facebook, Instagram, LinkedIn et site internet.

Communication Digitale

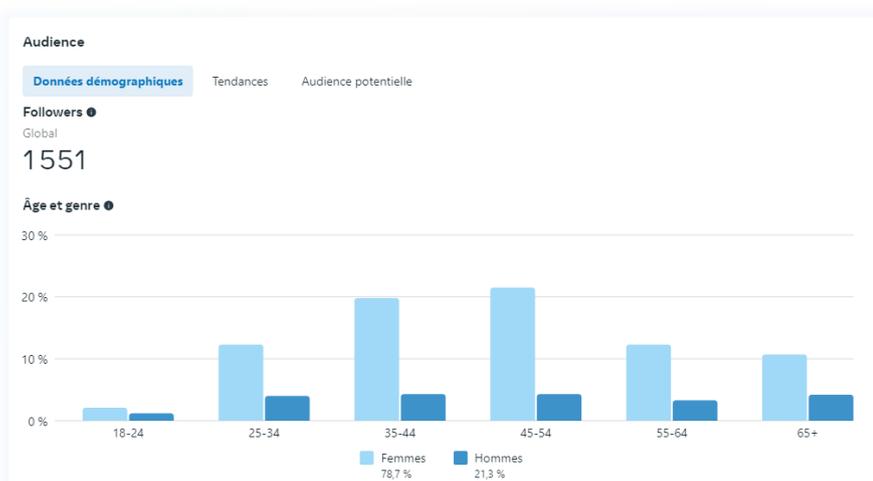
Ces plateformes sont alimentées par Madame Corinne GUERNALEC, vacataire en communication, Madame Océane REUX, assistante de pôle santé et Monsieur Jérôme ROBERT, Directeur.

Publications publiées sur les réseaux sociaux en 2024		
Facebook	Instagram	LinkedIn
206	200	30

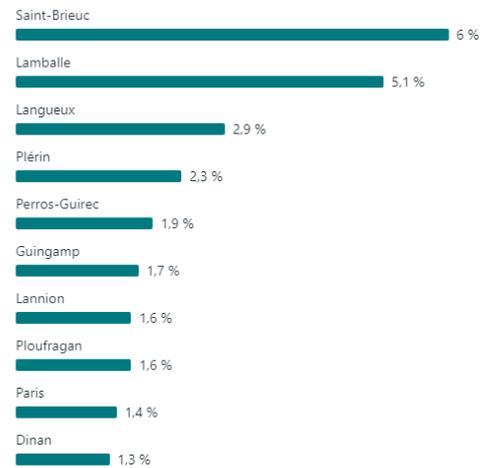
Extractions des abonnés en 2024 sur Facebook



La majorité de vos followers est active sur Facebook autour de 9AM (heure du Pacifique) les Dimanches.



Principales villes

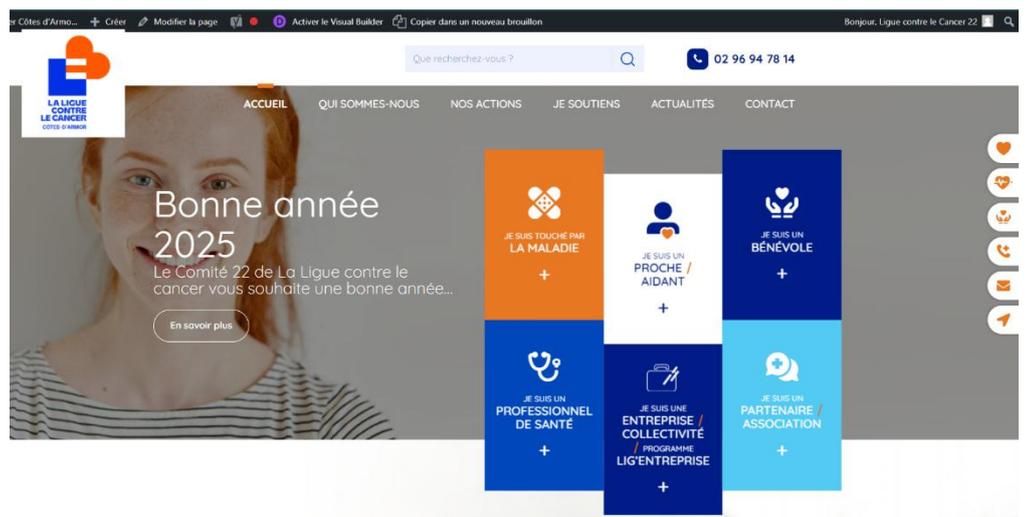


Les graphiques révèlent une augmentation de 5,5 % du nombre de followers, soit 269 personnes supplémentaires suivant le compte Facebook du Comité 22. Il est également observé que la majorité des abonnés sont des femmes, représentant 78,7 % contre 21,3 % d'hommes. La tranche d'âge prédominante des abonnés se situe entre 45 et 54 ans. Ces données statistiques permettent donc au Comité d'élaborer une stratégie de communication plus adaptée et/ ou ciblée.

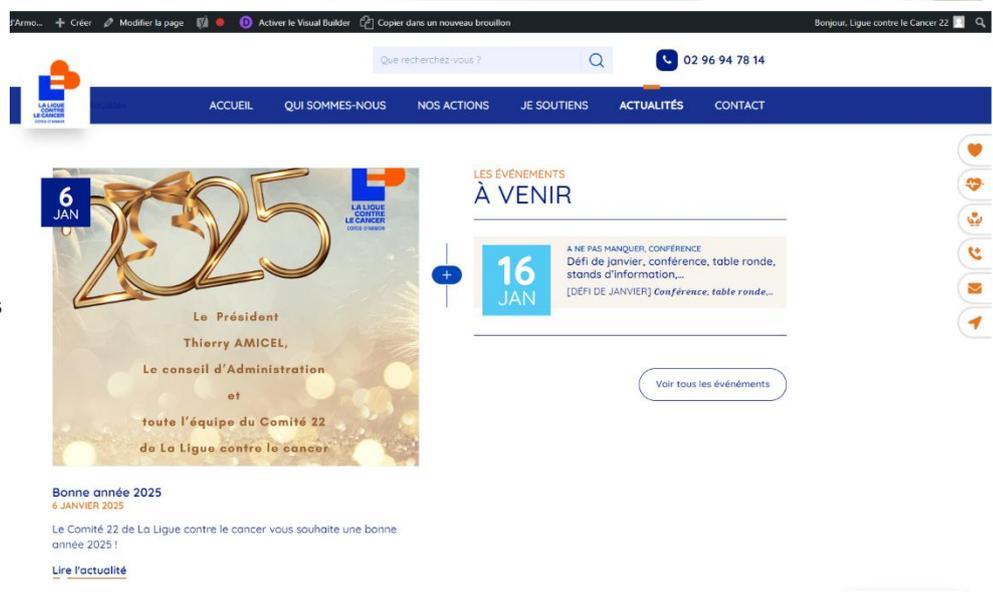
Site internet

Depuis le printemps 2024, le Comité a lancé un nouveau site internet : <https://www.ligue-cancer-22.fr>, qui lui permet d'améliorer la visibilité de ses missions, événements et actualités auprès de son public. Madame Océane REUX, formée à l'utilisation de ce site, est chargée de la mise à jour des données ainsi que de la création de publications relatives aux événements et autres informations pertinentes.

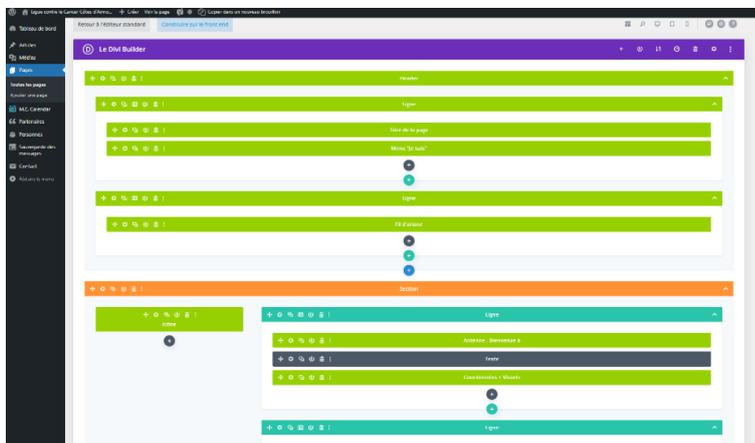
Page d'accueil du site internet



Page des actualités / événements



Gestion du site internet avec le Back-Office



Communication sur le terrain

La communication développée par le Comité 22 ne s'arrête pas aux outils digitaux, mais s'ancre concrètement sur l'ensemble du territoire. Les bénévoles, les vacataires, les associations partenaires sont une aide précieuse dans cette mission.

Les collaborations

Le Comité 22 travaille en collaboration avec différentes associations dans la création d'outils de communications pour leurs évènements.



Groupe de communication

Un groupe de communication, composé de coordinateurs bénévoles des Espaces Ligue et Antennes, ainsi que de Mesdames Gaëlle CALFORT, Corinne GUERNALEC, Océane REUX et Monsieur Jérôme ROBERT, s'est réuni le 6 mai 2024 pour discuter et décider des stratégies de communication pour l'année 2024. Divers modèles de supports ont été présentés, permettant au groupe de sélectionner les options ci-dessous.

LE RAPPORT D'ACTIVITE – ACCOMPAGNER POUR AIDER Un budget de 390 539 € est alloué à l'Action pour les Malades et Proches

« Dans le cadre de la mission Action pour les malades, la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs intérêts. D'une façon générale, elle comprend toutes autres actions permettant la réalisation de la mission »

Chargée de mission : Gaëlle CALFORT
Assistante de coordination : Océane REUX
Déléguée à l'Aide aux Malades et Proches : Anne MEANCE

La Mission Actions pour les malades et les proches (APMP) est mise en œuvre au Comité et relayée sur l'ensemble du département par une quinzaine de bénévoles qui interviennent pour :

- ✓ L'accueil et information des personnes malades et de leurs proches (accueil téléphonique, permanences)
- ✓ Le soutien à la mise en place de soins de support ou d'activités d'accompagnement
- ✓ La participation à la commission d'aide sociale

L'ACCUEIL DES PERSONNES MALADES ET PROCHES

Les personnes malades et les proches sont accueillis sur le Département des Côtes d'Armor, dans l'Espace Ligue de TREGUEUX ainsi que dans tous les Espaces Ligue 22 et les antennes où l'on retrouve des permanences, à la demande ou sur rendez- vous.

Chaque demande est prise en compte. Des entretiens, des activités adaptées et personnalisées sont proposées, ainsi qu'une orientation vers des professionnels ou d'autres structures si besoin.

Un important travail en réseau avec structures sanitaires, sociales, et médico-sociales (publiques/privées/associatives) est nécessaire afin que l'information sur les possibilités de soutien des personnes malades et des proches circule.

En 2024, le Comité 22 a soutenu la dynamique initiée depuis 2022 pour une poursuite de l'évolution de la proposition d'accompagnement. Elle se traduit aussi bien sur la forme que sur les outils, dans l'objectif de mieux soutenir les bénéficiaires et les bénévoles sur notre territoire.

LES SOINS DE SUPPORT ET L'ACCOMPAGNEMENT

COMITE DES COTES D'ARMOR
ESPACE LIGUE
DINAN
LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
CÔTES D'ARMOR

Le Ligue est présente pour accompagner les malades et leurs proches

Aides financées par le Comité 22 de la Ligue contre le cancer.

Dinan : ☎ 06 71 21 10 26
antennedinan.cdc@ligue-cancer.net
Comité 22 : ☎ 02 96 94 78 14
cdc22@ligue-cancer.net

ligue-cancer-22.fr
pour plus d'informations

ACCOMPAGNEMENT PROPOSE SUR LE SITE DE DINAN

Services psychologie, Conseil en diététique, groupe de parole, sociologie, sign adapté

Accompagnement individuel

Accompagnement collectif

Réflexologie, socio-esthétique, socio-culture, yoga, art et corps en mouvement, atelier cuisine et diététique

ACTIVITES EN PARTENARIAT SUR LE DEPARTEMENT

Ateliers thématiques sur site ou à Trégueux

Ateliers Nautiques dont Dragon boat - Ecriture - Sign - Marche

Fatigue - Douleur - Vie affective / Anxiété Pendant ou après traitement (Personnes soignées et proches)

Cycle "Vivre avec l'oncothérapie"

Cycle "Retour à l'emploi"

Autres aides possibles : Soutien financier - Informations - Orientation

L'Espace Ligue de Lamballe
PORTES OUVERTES de 14h à 17h
Mercredi 4 septembre 2024
POUR LES MALADES, LES PROCHES, LES NOUVEAUX BÉNÉVOLES ET LES PROFESSIONNELS
20, RUE HAMON DES CROIX 22400 LA POTERIE LAMBALLE-ARMOR
VENEZ NOMBREUX !!!
ACCUEIL
VISITES
INFORMATIONS
Plus d'infos : 02 96 94 78 14
apm22@ligue-cancer.net

L'accompagnement proposé comprend du soutien individuel et des activités collectives. Il s'adapte à chaque projet de vie pour permettre aux personnes de limiter l'isolement social et les effets secondaires, ou les séquelles, de la maladie. Cet accompagnement est proposé sur tout le Département 22 avec une proposition qui se veut globalement équivalente sur l'ensemble des Espaces Ligue 22, complété de propositions de proximité sur certains sites.

L'inscription et l'accompagnement, depuis l'annonce jusqu'à la période de l'après-cancer sont gratuits pour les bénéficiaires des Côtes d'Armor, malades et proches, et sont gérées à Trégueux pour l'ensemble du Département puis relayées auprès des Coordinateurs bénévoles sur site, lorsqu'il y en a.

L'année 2024 a été marquée par :

- Le **recrutement d'une professionnelle** à 60% (ETP), sur le poste d'Assistante de coordination pour favoriser l'atteinte des objectifs d'évolution du service.
- Le **déploiement et la mise en ligne du formulaire d'inscription** unique pour le département 22, renseignable directement par internet.
- Le **déploiement de l'antenne de Paimpol** et **l'ouverture des Espaces Ligue de Lamballe**, puis celui de **Loudéac** en fin d'année, venant compléter ceux déjà existants (Dinan, Lannion, Ploumagoar, Trégueux) pour un meilleur maillage du territoire.
- Le déploiement de propositions en soins de support par de nouvelles structures.

Au total, **406 nouvelles inscriptions sont recensées en 2024 (340 en 2023)** pour les activités d'accompagnement réparties sur l'ensemble du département.

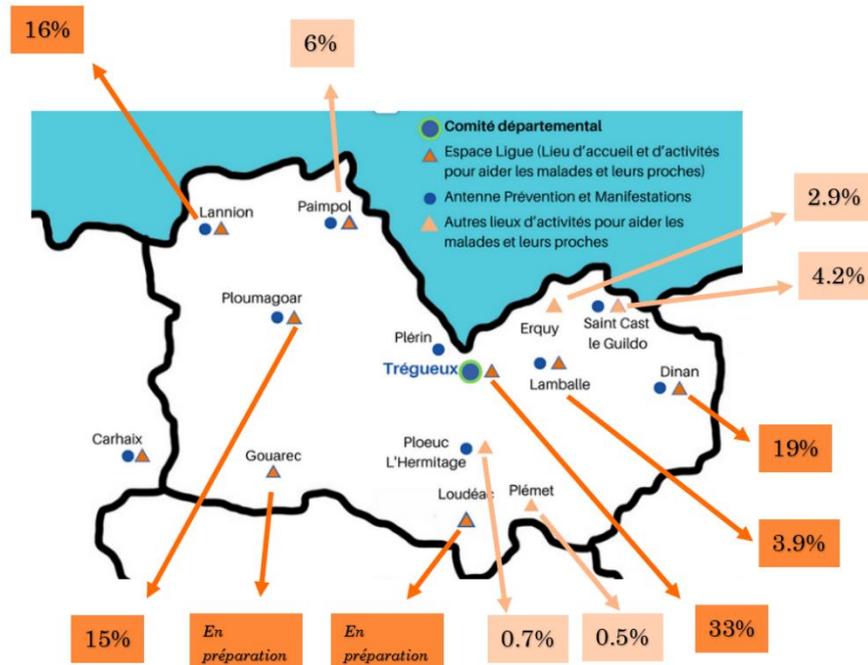
Nouveaux inscrits

2022 : 270 Approximation sur retours papiers	2023 : 340 (+ 20.5%)	2024 : 406 (+16% Soit + 33% en 2 ans) dont près de la moitié par internet (190). (A noter : 4% de personnes sans mail)
Femmes : 95% Hommes : 5% Approximation sur retours papiers	Femmes : 87% Hommes : 13% Par papier	Femmes : 79% Hommes : 21% (+8%) par internet

À ces inscriptions s'ajoutent :

- Les demandes d'aides financières reçues par la Commission sociale, comptabilisées de manière spécifique,
- Les bénéficiaires de l'année (parfois des années) précédente(s) encore accompagnés (non comptabilisables actuellement),
- Les demandes d'information de personnes en situation complexe, qui n'aboutissent pas à une inscription mais à une orientation directe après écoute/étude de la situation (30aine sur l'année 2024) soit une file active estimative d'environ 600 personnes / 2024.

RÉPARTITION DES NOUVELLES INSCRIPTIONS



LES ACTIVITÉS COLLECTIVES



ACTIVITES PHYSIQUES PORTEES PAR LE COMITE

Les séances sont encadrées par des enseignants spécialisés prestataires qui veillent à une progression individuelle au sein de petits groupes.

Elles nécessitent une autorisation médicale de « non contre-indication » et s'adaptent à l'état de santé de chacun. L'objectif est de limiter les effets secondaires des traitements en maintenant / en retrouvant une condition bonne physique et, si possible, de reprendre une activité régulière en s'orientant vers l'activité physique adaptée en groupes ouverts (associations et clubs partenaires non spécifiques au cancer) après les activités Ligue.

Elles se présentent sous plusieurs formes :

- **Gym adaptée – Tai-chi**

Pratiquée au rythme de chacun en fonction de ses possibilités.

Un moment pour reprendre confiance en son corps, en ses aptitudes physiques, associé à un travail en douceur sur les muscles, et les articulations.

Séance hebdomadaire sur les sites de Dinan, Erquy, Lamballe, Lannion, Paimpol, Ploumagoar, Tréguex



- **Renforcement musculaire**

Une autre manière de retrouver de la force, du tonus et de l'amplitude articulaire sur un travail avec des machines et des exercices personnalisés.

Séance hebdomadaire à Tréguex

- **Aquagym**

Un travail musculaire et articulaire en milieu aquatique qui permet de limiter les risques et améliore de confort de la pratique de l'activité physique.

Séance hebdomadaire sur les sites de Lannion, Ploumagoar



ACTIVITES PHYSIQUES PORTEES PAR LES PARTENAIRES

Quelques partenariats existaient avec notre comité sur un soutien à la communication et une aide au financement de certaines licences.

Un travail de protocolisation du partenariat avec les associations et les clubs a été effectué pour aboutir à une convention unique « Club-associations partenaires » permettant l'adhésion des bénéficiaires du Comité 22 (Malades et proches) auprès du club concerné, avec un soutien financier du Comité la 1ère année correspondant à 50% des coûts d'inscription dans la limite de 50€/personne.

Ce partenariat permet l'accès à des activités aux bénéficiaires qui ne souhaitent pas pratiquer entre « pairs », mais aussi de les orienter vers « l'après-Ligue » (après-cancer, maladie chronique, souhaits de prolonger en milieu sécurisé...) et d'accompagner les proches dans le « prendre soin de soi ».

Au fil de l'année 2024, différentes associations et clubs ont rejoint ou poursuivit ce mode de partenariat dont :

- Des clubs d'escrime (Dinan, Guingamp, St Briec, St Cast),
- Des centres d'activités nautiques en Mer et en eau douce (Dinan, Plérin, St Cast),
- Des clubs de randonnées (Dinan, St Cast),
- Des Maisons de sport santé et office des sports (ACTIMUT – SIEL BLEU - OISCL Broons-Jugon).



RELAXATION / GESTION DU STRESS

Une demande croissante d'outils pour faire face à la maladie, aux traitements conduit le Comité à proposer des activités collectives adaptées sur cette thématique, animées par des professionnels diplômés, prestataires.

- **Sophrologie**

Les séances permettent de découvrir des techniques pour se détendre, gérer son anxiété, mieux vivre son quotidien... De nombreux bénéficiaires s'emparent de cet outil, en particulier au cours des traitements.

Séance hebdomadaire à Dinan, Lamballe, Lannion, Paimpol, Ploumagoar & Tréguex.

- **Yoga**

Les séances de yoga permettent d'améliorer la concentration et la gestion du stress tout en travaillant la posture, le tonus, l'équilibre, la souplesse.

Séance hebdomadaire à Lannion, Paimpol, Ploumagoar, & Tréguex.



ACTIVITES CREATIVES, EXPRESSION

Ces ateliers permettent de s'exprimer autrement que par des mots, de créer à partir du ressenti du moment.

- **Expression Corporelle « Art et corps en mouvement »**

Deux cycles d'expression corporelle, mêlant danse et mouvements, animés par une art-thérapeute diplômée prestataire.

Séance hebdomadaire à Dinan

- **Ateliers mult Créations**

Des cycles de 10 séances permettent de découvrir ou redécouvrir le contact avec la terre, ou de développer son agilité pour produire quelques œuvres personnelles tout en mobilisant par soi-même ses membres supérieurs. Des moments de création et de convivialité animés par des bénévoles (ou prestataires exceptionnellement) : Sculpture sur terre, cartonnage, ateliers « Autour du fil », aquarelle.

Séance hebdomadaire ou bimensuelle à Lannion, Plémet, Ploumagoar, & Tréguex.

SOCIO-ESTHETIQUE

En groupe, des ateliers ponctuels sont proposés pour marquer certains moments de l'année (ateliers bien-être pour les fêtes de fin d'année) ou intégrés à des parcours d'accompagnement spécifiques (Ateliers retour à l'emploi, hormonothérapie) sur Trégueux.

Activité ponctuelle.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : GROUPE DE PAROLE

Les groupes de paroles sont ouverts aux personnes malades et aux proches (groupes distincts) 1ère consultation individuelle avec la psychologue du secteur géographique concerné. Ils sont animés et gérés sur des cycles par les psychologues diplômées, prestataires.

Cycles de 6 séances à Dinan, Lannion, Ploumagoar & Trégueux.

ATELIERS DIETETIQUE - ALIMENTATION

Des ateliers permettant de s'informer sur l'alimentation en lien avec la maladie et les traitements, ou la récupération post-traitement, sont mis en place à la demande des bénéficiaires. Ils allient informations théoriques et pratiques culinaires et sont animés par une diététicienne diplômée, prestataire.

Cycles de 5 séances à Dinan, Lamballe & Trégueux.

LES ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

SOCIO-ESTHETIQUE

Les séances individuelles sont proposées pour limiter les effets secondaires des traitements (conseils en cosmétiques, capillaires, ongles...), apprendre l'auto massage, aider à l'acceptation du corps qui change (les prothèses, les reconstructions...), conseiller/orienter vers les ressources adaptées. Les séances sont réalisées par des professionnelles Socio-esthéticiennes formées, prestataires.

Le nombre de consultations est limité à 6 maximum par bénéficiaire mais peut être revu à la hausse sur exception après évaluation par le prestataire et la chargée d'actions pour les malades.

Sur RDV à Dinan, Lannion, Ploumagoar & Trégueux.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les consultations individuelles concernent les personnes traitées hors département, ou ne bénéficiant pas d'un hôpital de jour (radiothérapie ou traitement oral), avant le traitement ou ayant récemment achevé leurs traitements ainsi que les personnes en chimiothérapie hors département (pour limiter les déplacements liés au soutien psychologique). Elles sont assurées par des psychologues diplômées, prestataires.

Le nombre de consultations est limité à 6 maximum par bénéficiaire mais peut être revu à la hausse sur exception après évaluation par le prestataire et la chargée d'actions pour les malades.

Sur RDV à Dinan, Lannion, Paimpol, Ploumagoar, & Trégueux.

DIETETIQUE

Les consultations individuelles concernent les personnes traitées hors département, ou ne bénéficiant pas d'un hôpital de jour (radiothérapie ou traitement oral), avant le traitement ou ayant récemment achevé leurs traitements ainsi que les personnes en chimiothérapie hors département (pour limiter les déplacements liés au soutien psychologique). Elles sont assurées par une diététicienne diplômée, prestataire.

Le nombre de consultations est limité à 2 maximum par bénéficiaire mais peut être revu à la hausse sur exception après évaluation par le prestataire et la chargée d'actions pour les malades.

Sur RDV à Dinan, Lamballe, Lannion, Ploumagoar, & Trégueux.

Réflexologie

Sur RDV à Dinan, Lamballe, Lannion, Plémet, Ploumagoar, St Cast & Trégueux.

Les séances individuelles sont proposées pour limiter les effets secondaires des traitements (douleurs, troubles du sommeil,...), apprendre l'auto massage. Les séances sont réalisées par des professionnelles de santé (Infirmières) ou Socio-esthéticiennes formées, prestataires.

Le nombre de consultations est limité à 3 maximum par bénéficiaire mais peut être revu à la hausse sur exception après évaluation par le prestataire et la chargée d'actions pour les malades.



SOUTIEN AUX PROCHES ET AUX AIDANTS

En 2024, le soutien aux proches (conjoint(e), enfant, parent, voisin) consiste à l'accueil et l'information des proches par la salariée chargée de l'aide, le soutien psychologique en consultation individuelle, l'attribution d'aide financière via la commission « aide sociale ».

La traçabilité des demandes et des réponses proposées hors « commission sociale » ne permet pas l'extraction de données chiffrées liées à ce soutien.

Pour le soutien individuel, les consultations par téléphone/visio sont possibles pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, dont la distance au lieu de RDV est trop importante ou si le nombre de RDV est insuffisant pour mobiliser le déplacement d'un professionnel.

LES ACTIVITÉS THÉMATIQUES



ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR A L'EMPLOI

Les ateliers s'adressent à des personnes en arrêt, ayant terminé leurs traitements lourds, et qui réfléchissent à leur retour. Différents professionnels viennent apporter des informations pratiques, ainsi que des éléments pour se préparer et reprendre confiance en soi. Sont intervenus : des assistantes de service de la Carsat, Cap Emploi- maintien dans l'emploi - des bénévoles (DRH retraitée), et des professionnels (Socio-esthéticienne de la Ligue, Consultant en Ressources Humaine) qui se sont investis dans le projet.

Le Comité finance l'intervention du coach RH et celle de la socio-esthéticienne.

PROGRAMME

Atelier 1 : Présentation des structures d'accompagnement, des participants et recueil/développement des attentes et besoins

Atelier 2 : Information sur les droits et les dispositifs (visite de pré reprise, temps partiel thérapeutique, invalidité...) avec la CARSAT et Cap emploi

Atelier 3 : Point de vue du DRH, la boîte à outils de l'entreprise

Atelier 4 : « Handicap » : intervention d'un consultant RH sur la notion de « handicap », son intégration dans le quotidien, la façon de l'intégrer

Atelier 5 : « Communication : quelques bases, simulations d'entretiens de reprise en présence d'un consultant

Atelier 6 : Image de soi, relaxation avec la socio-esthéticienne

Atelier 7 : Témoignages des personnes ayant repris le travail, bilan de la session.

Une rencontre des participants est prévue au bout de 6 mois pour faire le point sur chaque situation.

Cycle de 7 séances de 2h45 hebdomadaires, 3 sessions par an sur inscription.



VIVRE AVEC L'HORMONOTHERAPIE

Les ateliers s'adressent aux personnes en traitement (ou qui réfléchissent à la prise//arrêt du traitement) pour soutenir la gestion des effets secondaires du traitement et son acceptation. Les ateliers de 1h30 sont programmés le plus souvent en fin de journée pour permettre aux personnes ayant repris leur travail de s'inscrire. Ils se déroulent dans le respect des prescriptions et informations médicales données par le médecin spécialiste à ses patients. En aucun cas le bien-fondé de la prescription n'est remis en question et les participants sont régulièrement réorientés vers le spécialiste pour des questions spécifiques en lien avec la pathologie et le traitement.

Chaque cycle permet de travailler sur l'idée de vivre avec le traitement le mieux possible, à partir de 4 objectifs principaux :

- **Comprendre** : les mécanismes d'action, les effets secondaires ...
- **Ressentir** : l'intérêt de l'équipe, l'écoute apportée, le soutien proposé, rompre l'isolement ...,
- **Choisir son (ou ses) cap (s)** : quelle direction je souhaite prendre, de quels outils je me saisis, ceux que je laisse de côté pour le moment...,
- **Trouver les ressources** : ce qui pourrait être soutenant maintenant et dans l'avenir...

Cycle de 6 séances hebdomadaires, 2 à 3 sessions par an sur inscription.

LE SOUTIEN ET LA FORMATION DES BENEVOLES SUR L'AIDE AUX PERSONNES MALADES

Le Comité a mis en place une orientation systématique de chaque nouveau bénévole vers le webinaire « Connaissance de la Ligue » et vers la formation « socle » de l'école nationale de formation de la Ligue contre le cancer : « Accueillir-Informer-Orienter ». Celle-ci est complétée ensuite en fonction des besoins selon les missions assurées par le bénévole concernée.

RECAPITULATIF DES ACOMPAGNEMENTS RÉALISÉS AUPRES DES PERSONNES MALADES ET DES PROCHES 2024

ACTIVITÉS COLLECTIVES EN 2024													
ACTIVITÉS COLLECTIVES	NOMBRE ET MOYENNE	Espaces Ligue et Antennes											TOTAL ACTIVITÉS
		DINAN	ERQUY	LAMBALLE	LANNION	LOUDEAC	PAIMPOL	PLEMET	PLOEUC/LIE	PLOUMAGOAR	TREGUEUX	SAINT-CAST	
Aquagym	Nb de séances				30						21		51
	Nb de personnes inscrites				29						15		44
	Moyenne participants				11						9		20
Activités créatives	Nb de séances									32	25		57
	Nb de personnes inscrites									21	17		38
	Moyenne participants									7	7		14
Atelier diététique	Nb de séances	30											30
	Nb de personnes inscrites	16											16
	Moyenne participants	12											12
Groupe de parole	Nb de séances	7											7
	Nb de personnes inscrites	23											23
	Moyenne participants	23											23
Gym adaptée - Tai Chi - Pilates	Nb de séances	12	31		34		28	32	5	32	58	11	243
	Nb de personnes inscrites	11	32		29		16	24	2	37	48	12	211
	Moyenne participants	6	16		12		11	14	1	16	15	6	97
Renforcement musculaire	Nb de séances	10									30		40
	Nb de personnes inscrites	12									27		39
	Moyenne participants	8									17		25
Sophrologie	Nb de séances			11	40	16	6	28	4	40	30	3	178
	Nb de personnes inscrites			13	20	39	8	?	2	22	42	5	151
	Moyenne participants			5	12	4	7	?	2	16	13	3	62
Yoga	Nb de séances				31					20	30		81
	Nb de personnes inscrites				28					12	29		69
	Moyenne participants				17					8	10		35
TOTAL PAR SITE	Nb de séances	59	31	11	135	16	34	60	9	124	194	14	
	Nb de personnes inscrites	62	32	13	106	39	24	24	4	92	178	17	
	Moyenne participants	49	16	5	52	4	18	14	3	47	71	9	

NOMBRE DE SÉANCES D'ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS EN 2024

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL		Espaces Ligue et Antennes											TOTAL PRESTATIONS
		DINAN	ERQUY	LAMBALLE	LANNION	LOUDEAC	PAIMPOL	PLEMET	PLŒUC/LIE	PLOUMAGOAR	TREGUEUX	SAINT-CAST	
Consultations diététiques	Nb de séances	8			12			1		11	24		56
	Équivalent nombre de bénéf sur 2 séances	4	0	0	6	0	0	1	0	6	12	0	28
Réflexologie	Nb de séances	78		16	44			29		86		3	256
	Équivalent nombre de bénéf sur 3 séances	26	0	5	15	0	0	10	0	29	0	1	85
Socio-coiffure	Nb de séances	20			21					18	18		77
	Équivalent nombre de bénéf sur 2 séances	10	0	0	11	0	0	0	0	9	9	0	39
Socio-esthétique	Nb de séances	74			166	6	2			123	220		591
	Équivalent nombre de bénéf sur 6 séances	12	0	0	28	1	0	0	0	21	37	0	99
Soutien psychologique	Nb de séances	172			167		41			76	306		762
	Équivalent nombre de bénéf sur 6 séances	29	0	0	28	0	7	0	0	13	51	0	127
TOTAL PAR SITE	Nb de séances	352	0	16	410	6	43	30	0	314	568	3	
	Équivalent nombre de bénéf accompagnés	81	0	5	87	1	7	10	0	76	109	1	

ATELIERS THEMATIQUES

« **RETOUR A L'EMPLOI** » : **3 cycles** réalisés en collectif pour **16 bénéficiaires** (de 3 à 7 participants) et **RDV en individuel** pour **9 bénéficiaires** de 35 à 62 ans.

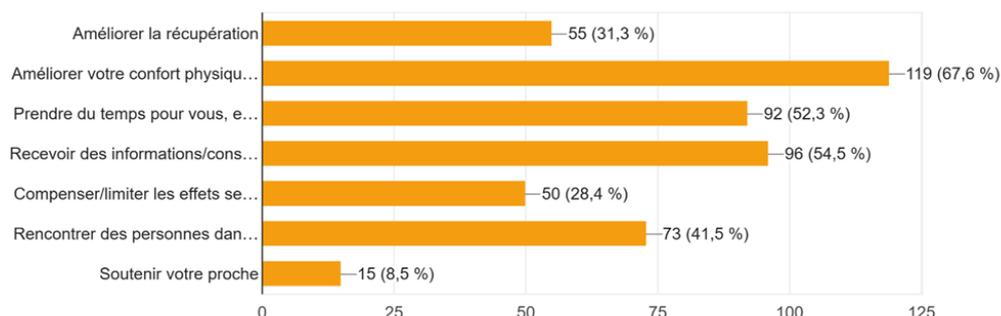
« **MIEUX VIVRE AVEC L'HORMONOTHERAPIE** » : **3 cycles** réalisés pour **22 bénéficiaires** (5 à 10 participantes) dont 1 délocalisé à **PLOUMAGOAR** et **RDV en individuel** pour **10 bénéficiaires** (42 à 75 ans).

ÉVALUATION ANNUELLE 2024

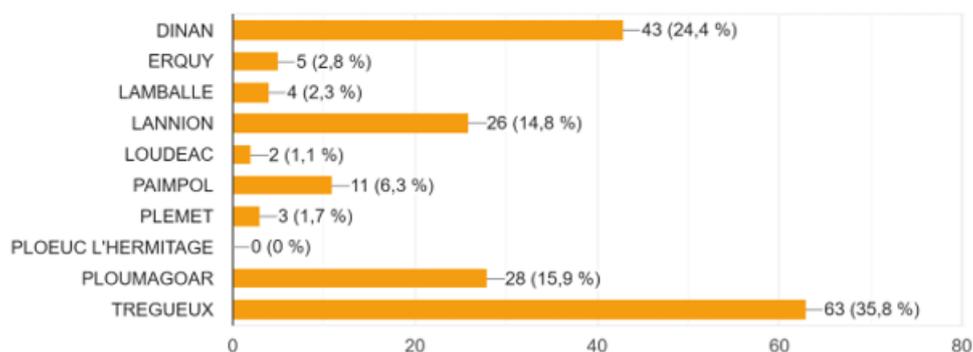
L'évaluation annuelle des accompagnements proposés a été lancée pour l'année 2024 en Janvier 2025 auprès de 362 inscrits de l'année (sur 382 ayant renseignés un mail) :

176 personnes ont répondu soit un taux de participation de près de 50% (48.6%). Les réponses complémentaires ont été renseignées par les participants eux-mêmes et n'ont pas été retouchées.

Attentes des bénéficiaires lors de l'inscription



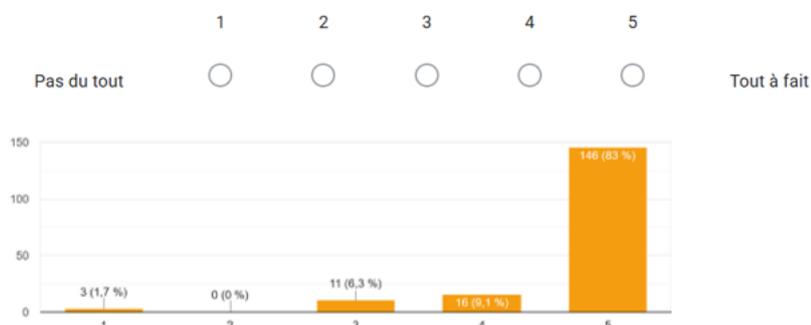
Représentativité



Recommanderiez-vous l'accompagnement proposé par le Comité 22 à d'autres personnes touchées par la maladie ?

176 réponses

Intérêts des activités et soutiens proposés



⇒ **Recommandation de l'accompagnement 2024** « Oui » et « Tout à fait » à **92.1 %**

LE SOUTIEN FINANCIER AUX FAMILLES 2024

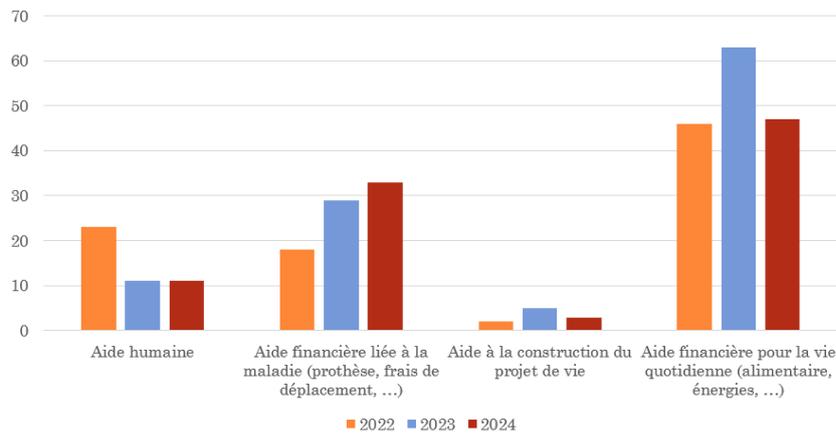
Des aides sont attribuées aux familles qui rencontrent des difficultés en lien avec leur maladie.

Les demandes sont présentées au Comité par une assistante sociale qui renseigne le dossier, complété d'un certificat médical. Elles sont ensuite étudiées par la commission d'aide sociale du Comité, constituée de 8 membres et qui se réunit tous les 15 jours.

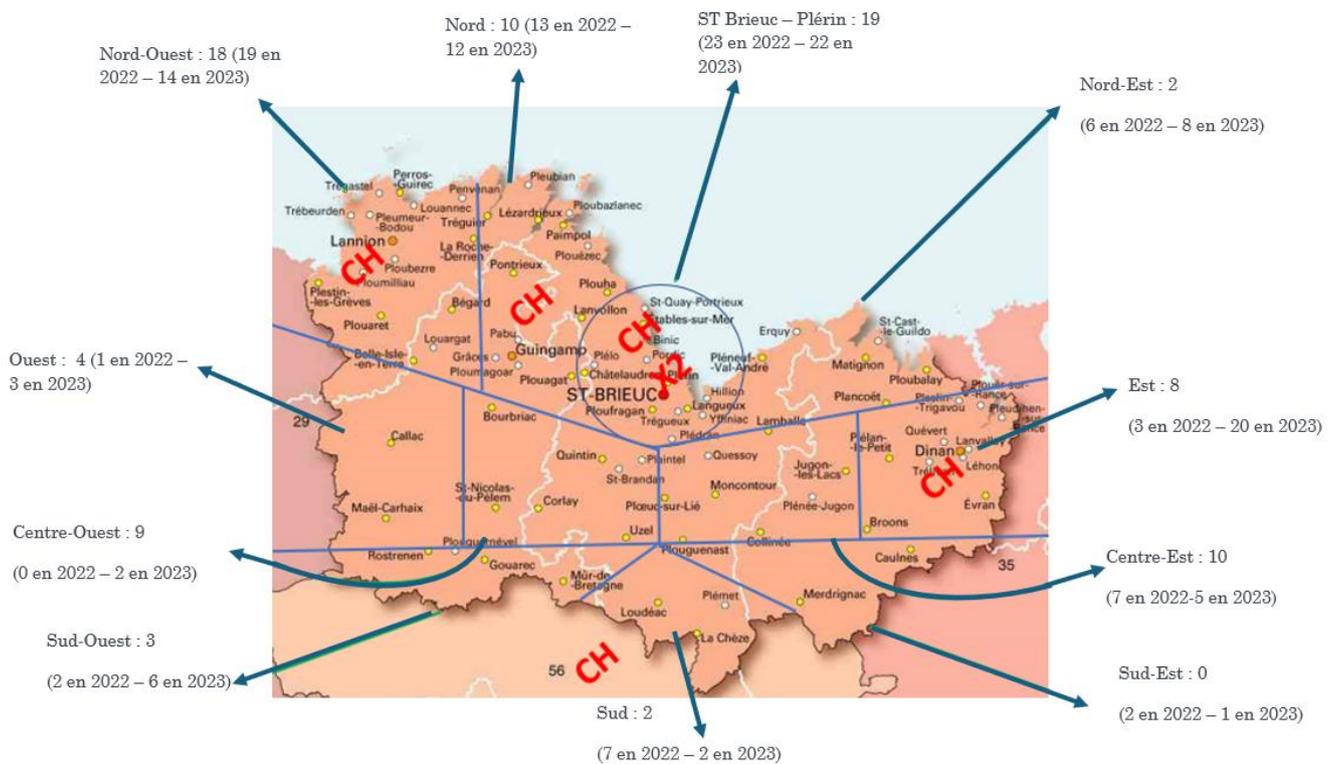
En 2024, la commission a étudié **96 demandes** (109 en 2023 - 91 en 2022) et **accordé 86 aides financières soit 89.6% de dossiers traités positivement**, dans les mêmes proportions que les années précédentes (**87% 2023 – 91.2% en 2022**).

Soit un **budget de 31 062 € attribués** (39 121 en 2023 - 34 744 € en 2022) pour un **secours moyen de 365 €** (421 en 2023 - 424 € en 2022).

MOTIFS DES DEMANDES EN 2024 (en %)



2024 - Lieu d'habitation des demandeurs d'un soutien financier



AIDE AUX MALADES ET AUX PROCHES – PROJECTIONS 2024

La trajectoire 2024 pour l'aide aux personnes malades et aux proches s'inscrit dans l'esprit des travaux engagés en 2023 :



Poursuivre le développement de l'accompagnement des proches sur le territoire



Soutenir les bénévoles qui participent à la mission d'aide aux personnes malades et à leurs proches. Rdv « Retours d'expérience » avec les bénévoles et les professionnels.



Finaliser le maillage du territoire : Création de l'Espace ligue de GOUAREC, inauguration de l'Espace Ligue de LOUDEAC, poursuite de la recherche de locaux pour l'Espace Ligue de DINAN



Poursuivre l'amélioration des outils de communication sur l'aide aux personnes malades et aux proches, à destination des bénéficiaires mais aussi des professionnels et des bénévoles. Ex : information directe aux bénévoles sous un format « News letter » bi-annuelle.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES 2024

Notre Comité a attribué des subventions à différentes associations de malades, d'anciens malades, d'information des malades, de professionnels de santé, ainsi qu'aux établissements de soins.

13/07/2024	SUBV ADHESIONS RIPOSTE EPEE	200,00 €
04/04/2024	SUBV CCKR CANOE KAYAK	250,00 €
19/12/2024	SUBV SAFE SPORT ADAPTE ERQUY	400,00 €
04/04/2024	SUBV ASP LANNION	1 000,00 €
04/04/2024	SUBV ADDEVA 29	1 200,00 €
04/04/2024	SUBV JALMALV	6 500,00 €
04/04/2024	SUBV LARYNGECTOMISES 35	600,00 €
04/04/2024	SUBV LCE LOURDES CANCER ESPERA	1 750,00 €
04/04/2024	SUBV STOMISES 35	500,00 €
04/04/2024	SUBV VCA VIVRE COMME AVANT	4 000,00 €
24/04/2024	SUBV ASSO REVES 22	3 500,00 €
04/04/2024	SUBV LIRE HOPITAL DINAN	200,00 €
03/10/2024	SUBV BIOGRAPHIE FONDS LIAMM	7 000,00 €
19/12/2024	CH LANNION CASQUES REALITE	3 132,00 €
19/12/2024	CHP PLERIN CASQUES REALITE	5 088,00 €
		35 320,00 €

LES REPRESENTATIONS DES USAGERS 2024

Représentants des usagers Comité 22		Régionales		Départementales				
Nom	Organisme/Etablissement où la représentation est assurée	CRSA BRETAGNE (2021-2025)	Conseil Territorial de santé 7 (2017- 2022)	CDU (2019/ 2022)	CLIN	Conseil de surveillance Centre Hospitalier (2020-2025)	CLUD	CLAN
Martine BIGEAULT Titulaire	✓ Hôpital Privé des Côtes d'Armor			x				
Martine BIGEAULT Titulaire	✓ Maison de repos Les Châtelets -Ploufragan			x	x			x
KERMOAL Anne Marie	✓ Polyclinique du Trégor Lannion - Suppléante ✓ Centre Hospitalier- Lannion Suppléante							
LE ROUX MERRET Marie- Catherine	Hôpital Max Querrien – Paimpol- Suppléante			x	x	x	x	x
DUBREUIL Alain	CH Dinan- Titulaire Clinique Emeraude - St Malo Suppléant CH ST Malo – Titulaire			x		x		
JEGU Josiane	Collège RU - Titulaire	CRSA Bretagne						

LE RAPPORT D'ACTIVITE – PREVENIR, INFORMER et DEPISTER POUR PROTEGER
Le budget s'élève à 176 272 €

Solène CANTIN – Marie BERHAULT – Cathy GUYAN
Délégué à la prévention : Dr Olivier NOUEL

« Dans le cadre de la mission Prévention Information Dépistage, la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer, de communiquer et de prévenir la maladie cancéreuse mais aussi de participer à l'éducation pour la santé du public notamment les jeunes.

D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage »

1- LES MOYENS HUMAINS

➤ Les salariées

Marie BERHAULT : Chargée de Prévention en CDI à temps plein

Solène CANTIN : Chargée de Prévention en CDI à temps plein (en arrêt depuis février 2024)

Cathy GUYAN : Chargée de Prévention en CDD à temps plein (du 4 septembre 2024 au 9 janvier 2025)

➤ Les bénévoles

Pour mener à bien toutes nos actions de prévention, tout au long de l'année, de nombreux bénévoles aident à la mise en place des actions comme le maintien des stands en promotion du dépistage, en prévention soleil et autres manifestations.

Six bénévoles interviennent au sein des établissements scolaires :

Chantal BLANCHARD, Gilberte DROUOT, Yvette COCHERIL, Josianne JEGU, Gaëlle RADENAC et Marie-Odile WU.

➤ Les stagiaires

Nous avons accueilli 2 stagiaires au cours de l'année 2024 : Lylou LE GUILLOU et Jeanne ANTIN

➤ Commission prévention

Nous avons réuni l'équipe prévention intervenant dans les établissements scolaires 1 fois cette année.

Lors de la dernière réunion, nous avons validé de nouveaux outils de prévention (vidéos sur les émotions, nuage de mots de qualités, jeu de cartes sur les émotions...)

2- LES ACTIONS DE PREVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

La Ligue Contre le Cancer des Côtes d'Armor développe des actions de prévention à destination de tous, pour devenir acteur de leur santé et modifier des modes de vie ou comportements qui pourraient induire des maladies et notamment le cancer.

Durant l'année civile 2024, 62 établissements scolaires ont demandé nos programmes scolaires.

➤ Les programmes d'interventions

L'éducation pour la santé des jeunes se réalise, le plus souvent, au sein des établissements scolaires :

- Écoles maternelles et primaire
- Collèges
- Lycées
- Missions locales



▪ Les conduites addictives

L'outil « Explo'Tabac » est à destination des jeunes âgés de 9 à 13 ans. Une bénévole ainsi que les chargées de prévention l'utilisent lors des interventions.

Quelques chiffres de prévention tabac

COLLEGES	2022	2023	2024
Nombre	3	5	3
Elèves sensibilisés	264	307	272

Nous remarquons depuis cette année que de nombreux établissements scolaires nous demandent de parler de façon plus générale des conduites addictives.

Au cours de l'année 2024, nous avons accompagné 3 collèges ce qui représente 272 élèves sensibilisés.

▪ **Programme « Bien Dans Son Corps, Bien Dans Sa Tête » : BDSC/BDST**

- Ce programme est beaucoup apprécié des enseignants et infirmières scolaires car nous abordons le thème de la santé « Bien Dans Son Corps » en détaillant l'importance d'avoir une bonne hygiène de vie autour de 5 axes principaux :
 - Alimentation équilibrée
 - Sommeil en lien avec les écrans
 - Activité physique
 - Environnement
 - Hygiène corporelle
- La 2^{ème} séance porte sur la connaissance de soi et des autres « Bien Dans Sa Tête »
En initiant le développement des compétences psycho-sociales, des études ont démontré qu'en ayant une bonne connaissance de soi et des autres, cela aide à garder un esprit positif et combatif pour résister, par exemple, à l'influence du groupe.
- Ce programme se décline en 2 séances de 2 heures.

Quelques chiffres :

ECOLES	2022	2023	2024
Nombre	21	41	30
Elèves sensibilisés	1 359	1962	755
COLLEGES			
Nombre	3	7	7
Elèves sensibilisés	310	408	466
TOTAL	1 669	2 370	1 221

Comme l'année dernière, plusieurs structures nous ont sollicité : L'ESAT de Quévert ainsi que celui de Lamballe, l'IME de Saint Cast le Guildo et la mission locale de Saint Briec, ce qui représente un total, en 2024, de 421 personnes en plus des élèves.

▪ **Programme Résolution**

À ce jour c'est un programme très demandé, notamment par les enseignants de CM2.

Il est constitué de 4 séances de 2h par classe, sur différentes thématiques. Depuis cette année et sur demande des directeurs d'établissement, nous proposons une 5^{ème} séance, facultative, sur les addictions.

- séance 1 : La santé, qu'est-ce que c'est ?
- séance 2 : Qui suis-je, apprendre à se connaître et connaître les autres ?
- séance 3 : Apprivoiser ces émotions
- séance 4 : Osez se positionner
- séance 5 : les addictions

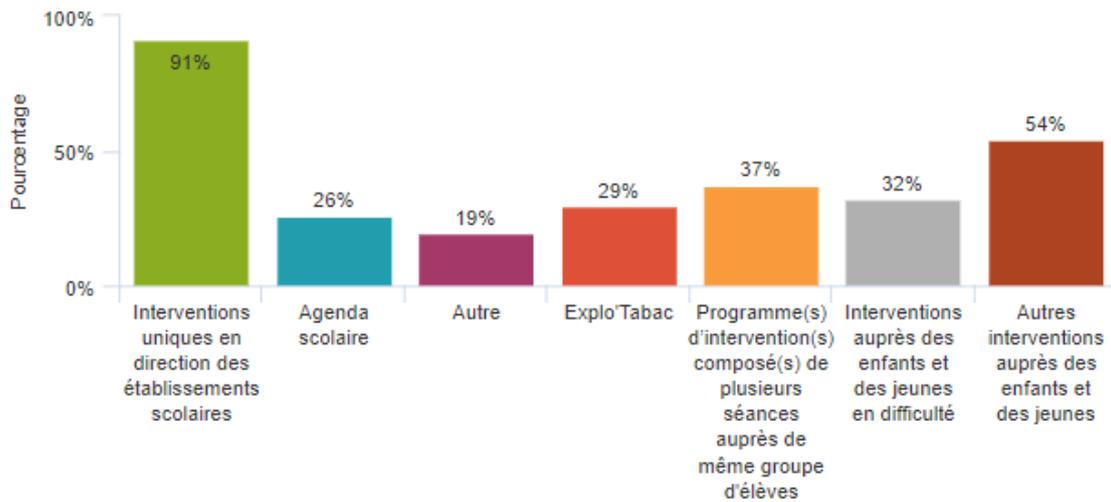
ECOLES	2022	2023	2024
Nombre	13	19	21
Elèves sensibilisés	375	474	581
COLLEGES			
		1	1
Nombre		69	78
Elèves sensibilisés			
TOTAL		543	659

■ Positionnement des actions scolaires du comité par rapport aux autres comités (niveau national)

Quel(s) type(s) d'actions avez-vous développé auprès des jeunes ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Réponses effectives : 78

Taux de réponse : 100%



➤ Les supports d'intervention scolaire

- Une inscription gratuite au magazine « Clap 'Santé »
- Des affiches de prévention
- Des brochures « soleil, activités physiques »
- Des brochures « fruits et légumes de saison, petit déjeuner, sommeil »
- Le prêt d'expositions sur l'alimentation, le sommeil, l'activité physique.
- Le site internet dédié aux jeunes et à la communauté scolaire « Lig'up »
- L'outil pédagogique « Explo'tabac »
- Des vidéos

■ Clap'Santé

Cette année, l'établissement scolaire de Châtelaudren a été mis en avant. Les élèves de la classe de CE2 de Mme Le Cocquen Estelle ont été interviewés sur ce qu'ils pensent des écrans.

DE LA VIE SANS ÉCRAN!

CE QU'ILS EN PENSENT

En mai, des milliers d'enfants participent à un défi de 10 jours sans écran. Impossible ? Pour le savoir, nous sommes allés interroger Robann, Tygo, Faustine, Gwéhen, 9 ans et Tom, 9 ans, en CE2 à l'école Châtelaudren-Ploügat dans les Côtes d'Armor (22).

Robann : Mes parents ne regardent pas les écrans avec moi mais j'ai le droit à 1h par jour, tout écran confondu. Enfin, sauf quand je suis seul. Dans ce cas là, ils enlèvent les écrans.

Faustine : Je n'ai pas trop le droit de regarder les écrans parce que ça énerve mon frère. Le week-end je regarde juste des chansons sur le téléphone de maman.

Tom : Le weekend, j'ai le droit le matin et après manger et aussi un tout petit peu le soir. Le temps que papa et maman fassent à manger. Parfois ils disent aussi oui le mercredi mais c'est assez rare. Des fois je joue aussi un peu à la Switch mais souvent, je ne la demande pas à maman et j'oublie qu'elle existe.

Gwéhen : J'ai le droit à 1h d'écran par jour ou alors seulement 1 jour sur 2 si j'en ai pas été sage. Papa et maman regardent avec moi quand c'est de la télé mais ils me laissent tout seul quand je suis sur leur téléphone. En ce moment, j'adore fort boyard ou tiktok chez les Louf.

Tygo : Chez moi, il n'y a pas trop de règles. Le matin des jours d'école je regarde la télé jusqu'à ce qu'on parte mais pas pendant le petit déjeuner. Quand je rentre de l'école, j'ai le droit jusqu'à 18h et après je fais mes devoirs. Le week-end, j'ai le droit jusqu'à midi. Sinon je joue à la Switch avec l'accord de mes parents.

Que fais-tu à la maison quand tu n'es pas d'écran ?

Faustine : Je dessine, je joue à des jeux de société avec mes parents mais aussi avec ma mamie. Je vais chez elle le soir après l'école parce qu'elle habite à côté. On aime beaucoup les petits chevaux, les jeux de l'école ou le jeu de dames.

Tygo : Je joue aux petites voitures et je fais du vélo, avec l'accord de mes parents.

Gwéhen : J'aime bien les Kaplas, les Legos, ou les Playmobil. Ils été je joue dehors. Le week-end papa et maman jouent avec moi aux jeux de société après manger.

Tom : Je joue au ballon ou à des jeux de voitures et de camions aussi.

Robann : Je fais des activités par exemple je fabrique des bonnets. J'aime beaucoup faire des bonnets.

À ton avis, comment peut-on s'orienter dans une ville inconnue quand on n'a plus de batterie sur son téléphone ?

Tom : On va chercher une prise pour le recharger ? Ou sinon on va demander aux voisins et s'orienter avec des panneaux.

Tygo : On s'oriente avec le soleil comme une bonbonne sinon on recharge sur téléphone.

Robann : On demande à quelqu'un !

Faustine : On suit les panneaux sinon on demande à des gens.

Gwéhen : Moi j'ai pas besoin de portable. Je regarde sur un plan papier et sinon je demande aux gens.

À quels jeux penses-tu que les parents et grands-parents jouaient avant l'arrivée des écrans ?

Tom : Ils jouaient aux billes et au loto.

Gwéhen : Mes grands-parents maternels jouaient aux billes et aux échecs. Mon papa aux Lego technic et au foot. Ma mamie aux Barbie et à construire des cabanes.

Faustine : Ma mamie jouait à la pougote, à la dinette, à la toupie, au ballon, à cache-cache, au cerceau et aux jeux de société. Mon père a grandi dans une ferme. Il jouait dehors avec son frère et sa sœur. Maman jouait aux cartes, à l'élastique ou aux Barbie. Elle dessinait aussi beaucoup.

Robann : Mes parents jouaient aux cartes, au Scrabble et aux mots croisés.

Tygo : Ils passaient leurs journées dehors avec leurs copains. Ils faisaient du vélo, du patin ou des cabanes en forêt.

Si tes parents devaient supprimer tous les écrans de ta vie, combien de temps pourrais-tu tenir ?

Gwéhen : Un mois ou deux. En fait, ça dépend si c'est en hiver ou en été parce qu'en été il y a tout lorsqu'on joue à la télévision, du coup ça serait plus dur de ne pas l'utiliser.

Tygo : Moi 10 minutes parce que j'aime vraiment bien regarder la télé.

Tom : J'ai réfléchi à cette question et je dirais 1 mois et demi.

Faustine : Au moins 1 semaine je pense.

Robann : Franchement, je crois que je pourrais tenir toute la vie.

Un grand merci à Marie Berthaud, chargée de prévention du comité 22 qui a réalisé l'interview et Estelle Le Cocquen, la maîtresse de Tygo, Robann, Faustine, Gwéhen et Tom.

❖ Quelques chiffres

- 536 établissements scolaires sont abonnés au magazine « Clap'Santé ».
- 13160 magazines « CLAP SANTE » ont été diffusés sur le département sur l'année 2024

3- LES ACTIONS DE PREVENTION EN ENTREPRISE

Cette année, le comité 22 a accompagné 3 entreprises (Société Vitreuse d'Abattage, Le Gouessant, Boscher volaille) dans l'organisation d'une journée de sensibilisation auprès de leurs salariés. Différents thèmes ont été abordés : la prévention des cancers, l'alimentation en lien avec le cancer, et l'alimentation équilibrée.



4- LES ACTIONS DE PREVENTION NATIONALE

4.1 PREVENTION SOLAIRE

	2022		2023		2024	
	Nombre	Personnes sensibilisées	Nombre	Personnes sensibilisées	Nombre	Personnes sensibilisées
Ecoles	8	228	3	183	5	370
Plages	8	700	7	440	1	37
Magasins (harmonie, décathlon et Leclerc)	3	258	9	336	1	31
Marchés	5	367	8	326	4	166
Accueil de loisirs	3	163	12	345	13	508
Restos du cœur	6	198	9	243	9	282
Structures hospitalières	2	202	3	219	2	32
Entreprises d'insertion et handicap	0	0	4	65	4	80
Collectivités					3	264
Associations					3	284
Autres	6	197	12	311	3	59
Total		2 313		2 468		2 113

Total pour l'année 2024 : 2 113 personnes sensibilisées.



4.2 LES ESPACES SANS TABAC

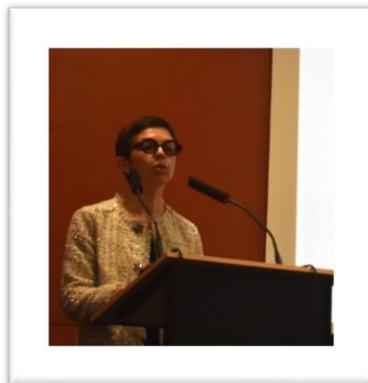
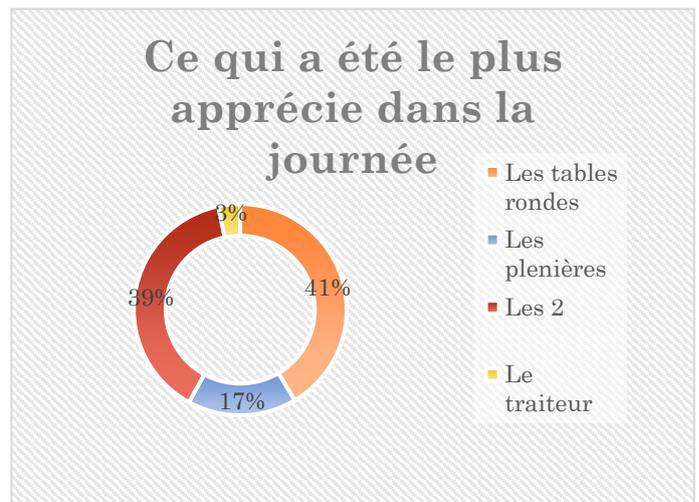
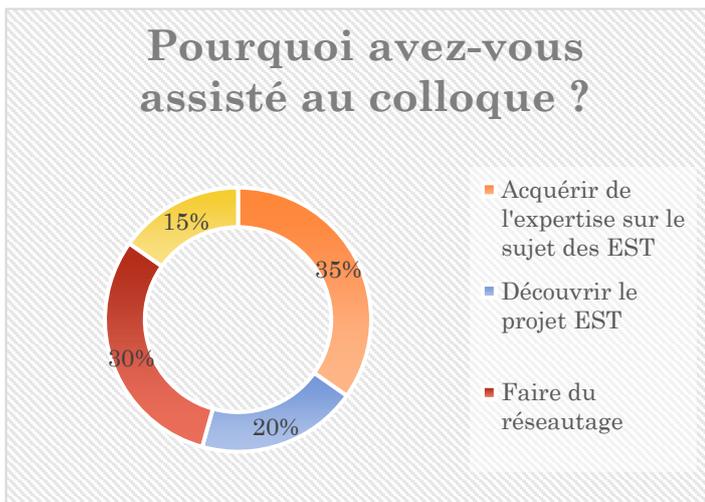
En 2024, les 4 comités bretons ont organisé un colloque « Espaces sans tabac » au mois de décembre.

Au programme de cette journée, Mme NOGUERA, Directrice Générale de l'ARS Bretagne, a décrit l'état des lieux du tabagisme en Bretagne suivi de 2 tables rondes ainsi que d'une conférence animée par un intervenant de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) sur l'influence des industriels du tabac et de l'alcool sur les élus et les habitants d'une commune.

Les tables rondes portaient sur les retours d'expériences des maires de 4 communes ayant installé des Espaces Sans Tabac et sur l'accompagnement à la réduction et au sevrage tabagique animé par Nathalie Le Garjean, coordinatrice régionale d'activités de prévention et formation à Association Addictions France et Emmanuel Ricard, porte-parole de la Ligue Nationale Contre le Cancer.

Au total 85 personnes ont participé au colloque.

Bilan du colloque :



4.3 LA CAMPAGNE « MOI(S) SANS TABAC »

Cette année le comité 22, accompagné du service addictologie du CH Yves le Foll, a sensibilisé les étudiants du campus Mazier à Saint Brieuc. Environ une trentaine d'étudiants ont été intéressés pour participer à la campagne « Moi(s) Sans Tabac »

En plus de cette action, les chargées de prévention ont accompagné 6 autres établissements pour un total de 240 personnes sensibilisées.



4.4 LA PROMOTION DES DEPISTAGES

➤ Mars Bleu

En 2024, la campagne Mars Bleu, mois du dépistage du cancer colorectal, a sensibilisé de nombreuses personnes grâce à nos partenaires qui ont organisé des randonnées. Au total 7 marches ont eu lieu sur tout le territoire.



Les salariés, ainsi que les bénévoles, ont également tenu des stands d'information et de sensibilisation auprès du grand public sur tout le département.

	2022	2023	2024
Nombre de stands	12	26	36
Personnes sensibilisées	1 363	1 117	2537



➤ Octobre Rose

Cette année, La Ligue contre le cancer a lancé sa nouvelle campagne Octobre Rose avec le slogan : "Plus fortes ensemble".



Plus fortes ensemble.

Contre le cancer du sein, prenons soin les unes des autres. Incitons nos proches à consulter un médecin généraliste, une sage-femme ou un gynécologue une fois par an. Et dès 50 ans à se faire dépister tous les 2 ans. octobre-rose.ligue-cancer.net

Incluant un message fort de prévention « Contre le cancer du sein, prenons soin les unes des autres. Incitons nos proches à consulter un médecin généraliste, une sage-femme ou un gynécologue une fois par an. Et dès 50 ans à se faire dépister tous les 2 ans ».

La Ligue appelle ainsi à mettre l'accent sur l'auto surveillance et le dépistage organisé en misant sur la puissance de persuasion des proches et la force de la sororité.

Le comité 22 a largement diffusé l'information en sensibilisant plus de 11 400 personnes à travers des stands, des marches...

	2022	2023	2024
Nombre de stands	60	78	89
Personnes sensibilisées	9 814	9 414	11 436



➤ Challenge des Gentlemen :

Le Challenge des Gentlemen® est une campagne de prévention contre les cancers masculins. Il s'agit du pendant d'Octobre Rose.

Cette campagne a 4 objectifs distincts :

- Prévention de tous les cancers
- Promotion des dépistages des cancers
- Accompagner les hommes atteints de cancer
- Collecter des dons pour financer les missions de la Ligue contre le cancer



Le Challenge des Gentlemen® a lieu du 1er au 30 novembre. Il repose sur 3 grandes thématiques s'articulant autour des différentes phases de la vie d'un homme.

- De 11 à 14 ans, avec la vaccination contre les cancers liés au papillomavirus humain
- Pour les hommes pubères, avec la prévention contre le cancer des testicules
- Pour les hommes de plus de 50 ans, avec le dépistage organisé du cancer colorectal et la prévention du cancer de la prostate.



En 2024, une commune a organisé une marche pour sensibiliser les habitants aux cancers masculins et 2 entreprises nous ont demandé de tenir un stand à destination des usagers pour un total de 42 personnes sensibilisées.

4.5 AUTRES ACTIONS

Le Comité des Côtes d'Armor de la Ligue contre le Cancer est représenté dans une commission de travail nationale : La commission « Éducation des jeunes à la Santé » par Marie Berhault avec notamment la participation à l'élaboration du magazine CLAP' Santé

Les objectifs sont d'harmoniser les pratiques d'interventions, de développer des outils et des partenariats nationaux afin de faciliter les actions de terrain pour les comités de la Fédération.

5- LES ACTIONS REGIONALES

5.1 POLE RESSOURCES EN PROMOTION DE LA SANTE DE BRETAGNE

Le pôle ressources en éducation et promotion de la santé de Bretagne a été créé en 2005 sous l'impulsion de l'IREPS Bretagne qui en assure la coordination. Il a impliqué dès le départ de nombreux organismes et réseaux :

- **AIDES** Délégation Grand-Ouest - Association de lutte contre le SIDA
- **ANPAA** Bretagne - Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
- **IREPS** Bretagne - Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
- **CRIJ** Bretagne - Centre régional information jeunesse
- **Ligue Contre le Cancer** Bretagne - (au titre de la coordination régionale de prévention)
- **Mutualité Française** Bretagne
- **ORS** Bretagne – Observatoire Régional de la Santé de Bretagne
- **Liberté Couleurs** – Rennes
- **Réseau d'Éducation à l'Environnement** en Bretagne (**REEB**)

Participation du Comité 22 (Marie Berhault) dans le pôle qui s'intitule :
« Développement des compétences via les nouvelles technologies »

Le pôle est financé par l'ARS Bretagne. En 2024, 2 réunions ont eu lieu. Nous attendons pour 2025, la décision de l'ARS pour continuer à faire vivre la boîte à outil en méthodologie de projet ou l'arrêt du financement.



5.2 COMMISSION PREVENTION GRAND OUEST AVEC LES COMITES BRETAGNE /PAYS DE LOIRE

Cette commission est composée des chargés de prévention et des bénévoles de Bretagne et des Pays de Loire. Elle se réunit une fois par an. C'est un groupe d'échanges de pratiques mais également une force de proposition pour les comités du Grand Ouest.

En 2024, la réunion s'est déroulée au Mans.

- L'ordre du jour était :
- Prévention primaire :**
 - Tabac : Rues scolaires
 - Espaces Sans Tabac
 - Alcool : Dry January
 - Alimentation : En entreprise
 - Ecrans
 - Compétences Psycho-Sociales / Explo'santé
 - Vaccination HPV
 - Agenda scolaire
 - Prévention secondaire :**
 - Prévention des cancers masculins
 - Challenge des gentlemen
 - Retour à l'emploi
 - Thèmes transversaux :**
 - Lig 'entreprise
 - Interventions en visio pour les entreprises

5.3 REUNIONS REGIONALES PREVENTION

Plusieurs réunions régionales ont eu lieu pour des échanges de pratiques et mutualiser des actions. Par exemple : journée régionale soleil, journées échanges de pratiques...

La coordination régionale de la prévention est pilotée par Isabelle Surmont, responsable du pôle prévention au CD 29.

6- LES SUBVENTIONS ACCORDEES

04/04/2024	SUBV VILLE EN ROSE ST CAST	1 000,00 €
03/10/2024	CH ST BRIEUC SUBSTITUT NICOTINE	745,95 €
03/10/2024	SUBV CRCDC THEATRE DEPISTAGES	1 250,00 €

LE RAPPORT D'ACTIVITE – CHERCHER POUR GUERIR

Le financement de la Recherche : 298 461 €

Jérôme ROBERT - Catherine BASSET

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie, la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission »

La Recherche à St Briuc/Plérin : 40 000 €

Recherche Clinique

" Aide aux financements de postes d'attachés de Recherche Clinique à mi-temps "

Centre Hospitalier Yves LE FOLL - St Briuc

Mme Marie-Pierre DUBAN : 20 000 €

Association BEC 22 - Centre Hospitalier Privé - Plérin

Mme Aude VINCENT : 20 000 €

Le Soutien aux Jeunes chercheurs : 57 736.80 €

En partenariat avec le Conseil Régional

Elfie PERRUDIN 1 ^{ère} année	Rennes	L'ARN-thérapeutique une nouvelle option pour combattre les mélanomes NRAS mutés	20 000 €
Valentin ISEN 2 ^{ème} année	Rennes	Identification et modification des réseaux de régulation génique mis en jeu dans le contrôle de l'identité et dans l'acquisition des propriétés protumorales des CAF dans le contexte du Lymphome Folliculaire - IDENTICAF	18 500 €
Marwan ABBAS 3 ^{ème} année	Brest	Suivi thérapeutique longitudinal des métastases hépatiques de cancers colorectaux par intelligence artificielle	17 500 €

Cancéropôle du Grand Ouest

Marie DAYRAS 1 ^{ère} année	Orléans	MEREOS - Métabolites d'Eponges marines pour la Recherche d'agents contre l'ostéosarcome	868.40 €
Mahdiyeh OTOUKESH 1 ^{ère} année	Rennes	LiverEXPO - Phase exploratoire de l'Exposome environnemental et sociétal du carcinome hépatocellulaire dans le contexte de la pandémie de stéatose métabolique	868.40 €

La Recherche dans le Grand Ouest : 104 000 €

Recherche Fondamentale ou cognitive

BLONDEL Marc	BREST	Etude d'un mécanisme original de régulation de l'épissage alternatif de gènes régulateurs majeurs de l'apoptose : une piste thérapeutique prometteuse pour les cancers chimiorésistants	Leucémie aigüe, Leucémie chronique, Poumon, Sein, Système nerveux, Prostate	10 000 €
FLOURIOT Gilles	RENNES	Échappement des cellules tumorales mammaires au contrôle hormonal : Étude du rôle du biais d'usage des codons et des ribosomes dans les changements de propriétés fonctionnelles du récepteur-alpha des œstrogènes.	Sein	8 000 €
LALLI Claudia	RENNES	Development of piperidines as new IAP-targeting compounds against chemoresistance in cancer	Sein	10 000 €
MENARD Cédric	RENNES	Intérêt d'un modèle innovant de xénogreffe d'hépatocarcinome dans la caractérisation in situ de l'inhibition de la voie du TFGb	Foie	10 000 €
MUSSO Orlando	RENNES	Identification de populations cellulaires du microenvironnement tumoral pour prédire la progression des carcinomes hépatocellulaires humains. Déconvolution de données transcriptomiques générées par séquençage d'ARN de cellule unique	Foie	10 000 €
PANGAULT Céline	RENNES	Drogues épigénétiques et immunogénicité des cellules B tumorales de DLBCL	Lymphome non hodgkinien	10 000 €
BLANQUART Christophe	NANTES	Etude du collagène de type 3 dans le Mésothéliome Pleural Malin (MPM)	Plèvre	10 000 €

BROQUET Alexis	NANTES	Rôle du microbiote dans la défense anti-tumorale pulmonaire	Poumon	8 000 €
TOURNIER Isabelle	ANGERS	Exploration d'un nouveau mécanisme d'altération des gènes suppresseurs de tumeur : création de cadres de lectures ouverts en amont par les variants non-codants	Appareil génital, Os, Poumon, Sein, Système nerveux, Prédilection génétique à un large spectre de cancers (corticosurrénales, sarcomes, ostéosarcomes...)	10 000 €
VIDI Pierre-Alexandre	ANGERS	Radiothérapie spatialement fractionnée : optimisation de la réponse des lymphocytes T par des modèles organoïdes	Pancréas	10 000 €
VANDIER Christophe	TOURS	Régulation de l'activité du canal SK3 par les éther-lipides endogènes	localisation : Lignées de cancer du col de l'utérus (HeLa), sein/mélanome (MDA-MB-435s).	8 000 €

La Recherche Nationale : 60 748.20 €

Programme « Enfants, Adolescents et Jeunes Adultes »

30 748.20 €

(Partenariat Leclerc)

Ce programme, initié et développé par la Ligue, vise à adapter la prise en charge thérapeutique (amélioration des traitements) et psychologique aux spécificités des jeunes patients. Depuis 2015, ce thème a été élargi à l'enfance afin de renforcer le soutien à des projets portant sur l'étude des cancers pédiatriques de mauvais pronostic ou réfractaires aux traitements, sur les séquelles engendrées à moyen ou long terme par les traitements existants et sur les facteurs de prédisposition à la survenue d'un ou plusieurs cancers dans le jeune âge.



Equipe Labellisée : Carmen GARRIDO – Dijon

30 000 €

Les protéines de choc thermique (HSPs) extracellulaires pour le suivi des patients et pour le développement de molécules immunothérapeutiques (Sein)

Soirée conviviale en avril 2024 avec remise des chèques aux chercheurs financés en 2023 et intervention d'Edouard LE GALL, Professeur de pédiatrie, au Cinéland à Trégueux



Certains financements des années passées n'ont pu être honorés en totalité, aussi, la somme totale de 4 569.99 € a été reprise en 2024

Equipes du Grand Ouest

2021 - GELY = 1 124 €
2021 - SALBERT = 86.92 €
2022 - BEAUVILLAIN = 268.35 €

Allocations de recherche

2023 - Modification PAPIN = 1 400 €
2023 - Modification PINAULT = 1 400 €
2023 - Non dépensé = 290.72 €

Les frais annexes s'élèvent à 40 546 €

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le Rapport d'activités 2024

**« Accompagner pour Aider »
« Prévenir, Informer et Dépister pour Protéger »
« Soutenir la Recherche »**

**Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0
Le Rapport d'Activité 2024 est approuvé à l'unanimité**

3/ RAPPORT FINANCIER, AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

24/03/2025 - 10:17

022 - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		Décembre 2024		Décembre 2023	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 090 443,01	-1 090 443,01	-1 519 451,12	-1 519 451,12
1.1 Cotisations sans contrepartie		-72 512,00	-72 512,00	-70 096,00	-70 096,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-655 841,35	-655 841,35	-625 213,88	-625 213,88
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-362 089,66	-362 089,66	-824 141,24	-824 141,24
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-234 694,99		-191 079,62	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-22,00		-2 019,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-234 667,79		-185 872,10	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-5,20		-3 188,02	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-28 692,42		-30 146,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				-706,54	-706,54
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-76 840,00	-76 840,00		
TOTAL		-1 430 670,42	-1 167 283,01	-1 741 383,28	-1 520 157,66

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2024		Décembre 2023	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-92 675,24	-92 675,24	-86 985,74	-86 985,74
Bénévolat		-86 150,79	-86 150,79	-81 834,62	-81 834,62
Prestations en nature					
Dons en nature		-6 524,45	-6 524,45	-5 151,12	-5 151,12
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-92 675,24	-92 675,24	-86 985,74	-86 985,74

24/03/2025 - 10:17

022 - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		Décembre 2024		Décembre 2023	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		868 401,08	850 642,66	830 788,41	814 459,30
1.1 Réalisées en France		868 401,08	850 642,66	830 788,41	814 459,30
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		572 170,12	554 702,83	490 998,56	471 860,96
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		296 230,96	295 939,83	339 789,85	342 598,34
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		166 712,43	165 928,63	171 842,36	170 577,36
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		166 712,43	165 928,63	171 842,36	170 577,36
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		136 843,47	26 414,07	134 324,80	30 292,81
3.1 Frais d'information et de communication		6 257,96	6 257,96	13 148,82	13 148,82
3.2 Frais de fonctionnement		114 011,21	16 810,91	106 248,65	16 487,16
3.3 Autres charges		16 574,30	3 345,20	14 927,33	656,83
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		22 770,68	21 611,65	1 745,24	1 554,62
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		7 534,00		4 428,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		187 238,30	187 238,30	562 626,43	562 626,43
TOTAL CHARGES		1 389 499,96	1 251 835,31	1 705 755,24	1 579 510,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT		41 170,46		35 628,04	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2024		Décembre 2023	
CHARGES PAR DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		61 546,64	61 546,64	54 195,02	54 195,02
Réalisées en France		61 546,64	61 546,64	54 195,02	54 195,02
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		20 000,01	20 000,01	22 509,12	22 509,12
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		11 128,59	11 128,59	10 281,60	10 281,60
TOTAL		92 675,24	92 675,24	86 985,74	86 985,74

COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		24/03/2025 - 10:16		Page 1
BILAN ACTIF		Exercice au 31/12/2024		Net
Exercice au 31/12/2024		Brut		Amortissements & Provisions
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de débatement	12 864.00	(2 155.91)	10 708.09	
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	12 864.00	(2 155.91)	10 708.09	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 232 533.51	(413 277.05)	819 256.46	620 560.00
Constructions	141 627.00		141 627.00	141 627.00
Install. techniques, matériel et outillage industriels	1 002 828.70	(356 093.91)	646 734.79	446 203.12
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	88 077.81	(57 183.14)	30 894.67	2 262.97
Avances et acomptes				30 466.91
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations	2 021.92		2 021.92	719.08
Titres immobilisés de facilité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	30.49		30.49	30.49
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 991.43		1 991.43	688.59
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I				
		1 247 419.43	(415 432.96)	831 986.47
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	80 373.60		80 373.60	57 807.53
Créances reçues par legs ou donations	3 303.69		3 303.69	3 480.22
Autres créances	77 069.91		77 069.91	54 327.31
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE				
Valeurs mobilières de placement	1 692 516.40		1 692 516.40	1 578 565.13
Disponibilités	873 911.00		873 911.00	872 020.00
	818 605.40		818 605.40	706 545.13
Charges constatées d'avance	16 673.42		16 673.42	2 851.61
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II				
		1 789 563.42	1 789 563.42	1 639 224.27
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)				
		3 036 982.85	(415 432.96)	2 621 549.89
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposés de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dois en nature restant à vendre				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)				
		3 036 982.85	(415 432.96)	2 621 549.89

COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		24/03/2025 - 10:16		Page 2
BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2024		Exercice au 31/12/2023
Fonds propres sans droit reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves	1 297 187.87		1 297 187.87	1 261 559.83
Réserves statutaires ou contractuelles	585 796.58		585 796.58	585 796.58
Réserves pour projet de ténacité	711 391.29		711 391.29	675 763.25
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	41 170.46		41 170.46	35 628.04
Situation nette (sous total)				
		1 338 358.33	1 338 358.33	1 297 187.87
Fonds propres consommables				
Fonds propres consommables				
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
FONDS PROPRES - TOTAL I				
		1 338 358.33	1 338 358.33	1 297 187.87
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	673 024.73		673 024.73	562 626.43
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II				
		673 024.73	673 024.73	562 626.43
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	92 592.00		92 592.00	75 992.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III				
		121 219.12	121 219.12	98 448.44
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS				
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313 780.66		313 780.66	302 240.61
Dettes des legs et donations	109 603.74		109 603.74	107 159.23
Dettes sociales	60 235.16		60 235.16	46 959.11
Dettes fiscales	8 060.56		8 060.56	4 967.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	135 881.20		135 881.20	143 155.27
Legs et donations en cours de réalisation				
Produits constatés d'avance				
		488 947.71	488 947.71	302 240.61
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV				
		488 947.71	488 947.71	302 240.61
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)				
		2 621 549.89	2 621 549.89	2 260 503.35

COMPTÉ DE RESULTAT (suite)	31/12/2024		31/12/2023		VARIATION	%
	12 Mois	48 704.46	12 Mois	40 056.04		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT					8 648.42	21.59 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	7 534.00		4 438.00		3 106.00	70.14 %
TOTAL DES PRODUITS	1 430 670.42		1 741 383.28		(310 712.86)	-17.84 %
TOTAL DES CHARGES	1 389 499.96		1 705 755.24		(316 255.28)	-18.54 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	41 170.46		35 628.04		5 542.42	15.56 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	6 524.45 86 150.79		5 151.12 81 834.62		1 373.33 4 316.17	26.66 % 5.27 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	92 675.24		86 985.74		5 689.50	6.54 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	6 027.40 497.05 86 150.79		2 204.00 2 947.12 81 834.62		3 823.40 (2 450.07) 4 316.17	-83.13 % 5.27 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	92 675.24		86 985.74		5 689.50	6.54 %
NON AFFECTES						

COMPTÉ DE RESULTAT	31/12/2024		31/12/2023		VARIATION	%
	12 Mois	72 512.00	12 Mois	70 096.00		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 203.18		27 994.19		(14 791.01)	-52.84 %
De participation D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	38 205.02		12 061.85		26 143.17	
PRODUITS FINANCIERS	38 205.02		12 061.85		26 143.17	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilés Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 703.74		2 703.74		2 703.74	
CHARGES FINANCIÈRES	2 703.74		2 703.74		2 703.74	
RÉSULTAT FINANCIER	35 501.28		12 061.85		23 439.43	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 392 465.40		1 729 321.43		(336 856.03)	-19.48 %
Achats de marchandises Variation de stock Autres achats et charges externes Aides financières Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Reprises sur provisions, dépréciations et provisions Autres charges	4 054.30 418 417.77 323 789.03 8 310.72 218 997.59 83 504.26 70 648.67 187 238.30 64 301.58		4 614.35 366 956.85 377 680.64 8 129.82 203 861.22 78 261.89 37 295.84 562 626.43 61 900.20		(560.05) 51 460.92 (53 891.61) 180.90 15 136.37 5 242.37 33 352.83 (375 368.13) 2 401.38	-12.14 % 14.02 % -14.27 % 2.23 % 7.42 % 6.70 % 89.43 % -66.72 % 3.88 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 379 262.22		1 701 327.24		(322 065.02)	-18.93 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 203.18		27 994.19		(14 791.01)	-52.84 %
Autres produits Utilisations des fonds dédiés	5.20 76 840.00		3 438.02 706.54		(3 432.82) 76 840.00	-99.85 % 70.14 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 392 465.40		1 729 321.43		(336 856.03)	-19.48 %
Cotisations Ventes de biens et services Ventes de biens dont ventes de dons en nature Ventes de prestations de service dont parrainages Concours publics et subventions d'exploitation Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co	72 512.00 40 875.61 504.15 40 371.46 22.00 28 692.42		70 096.00 37 018.08 567.40 36 450.68 2 019.50 30 146.00		2 416.00 3 857.53 (63.25) 3 920.78 (1 997.50) (1 453.58)	3.45 % 10.42 % -11.15 % 10.76 % -98.91 % -4.82 %
Ressources liées à la générosité du public Dons manuels Méécénats Legs, donations et assurances-vie Contributions financières reçues Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges Utilisations des fonds dédiés Autres produits	655 841.35 650 849.35 4 992.00 517 698.82		625 713.88 620 288.88 4 925.00 962 702.91		30 627.47 30 560.47 67.00 (445 004.09)	4.90 % 4.93 % 1.36 % -46.22 %
TOTAL DES PRODUITS	1 430 670.42		1 741 383.28		(310 712.86)	-17.84 %
TOTAL DES CHARGES	1 389 499.96		1 705 755.24		(316 255.28)	-18.54 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	41 170.46		35 628.04		5 542.42	15.56 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	6 524.45 86 150.79		5 151.12 81 834.62		1 373.33 4 316.17	26.66 % 5.27 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	92 675.24		86 985.74		5 689.50	6.54 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	6 027.40 497.05 86 150.79		2 204.00 2 947.12 81 834.62		3 823.40 (2 450.07) 4 316.17	-83.13 % 5.27 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	92 675.24		86 985.74		5 689.50	6.54 %
NON AFFECTES						

PREVISIONNEL 2025 - Conseil d'Administration du 19/12/2024

RESSOURCES	BUDGET 2025
Dons des Particuliers (Dons/Chèques + Prel.Autom.+ Dons internet)	411 000 €
Quêtes Décès	125 000 €
Legs et Assurances vie	40 000 €
Manifestations (Mars Bleu-Octobre Rose - Cancers Masculins-Autres)	206 000 €
Mécénat d'entreprises (dont E.Leclerc cancers enfants et seins)	65 000 €
Locations bureaux et salles	15 000 €
Subventions (Mairies-Département-CPAM)	26 000 €
Produits Financiers	
TOTAL	888 000 €

EMPLOIS	BUDGET 2025	
MISSION SOCIALES	583 000 €	
Actions/Malades et Proches	335 000 €	
Prévention	180 000 €	
Recherche	65 000 €	
Société et Politique de Santé	3 000 €	
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	170 000 €	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	135 000 €	
PROVISION		
IMPOTS/SOCIETES		
REPORT FONDS DEDIES		
RESULTAT		
TOTAL	888 000 €	

4/ RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 9 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Marine Billant



ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Eolios
3, rue Louis Braille
CS 10847
35208 Rennes, cedex 2

Tél. : +33 (0) 2 99 57 26 00
www.ey.com/fr



▶ **Avec le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc**

Personne concernée

M^{me} Gwenaëlle Le Garff, administratrice de votre association et employée par le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc en qualité de médecin.

Nature et objet

Financement de différents projets portés par le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc.

Modalités

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant total des subventions versées s'élève à € 20 746 :

- ▶ € 20 000 pour un attaché de Recherche Clinique ;
- ▶ € 746 pour le financement de substituts nicotiques.

Rennes, le 9 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Marine Billant

Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de l'Association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

▶ **Avec l'association Vivre Comme Avant**

Personne concernée

M^{me} Danielle Jegou, administratrice de votre association et référente à l'association Vivre Comme Avant sur la région Bretagne.

Nature et objet

Participation au fonctionnement de l'association Vivre Comme Avant.

Modalités

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le montant des subventions versées s'élève à € 4 000.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
membres du Centre de Telleux
de l'Ordre de la Région Bretagne

Siège social : 1-2, place des Sauniers - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

5/ APPROBATION DES COMPTES 2024, BUDGET PREVISIONNEL 2025

Après avoir pris connaissance des comptes, entendu le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes, il est proposé à l'Assemblée :

D'approuver les rapports du Commissaire aux Comptes pour l'année 2024 : **Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**
Les rapports du Commissaire aux Comptes est approuvé à l'unanimité

D'approuver les comptes 2024 : **Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**
Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité

D'approuver le Budget Prévisionnel 2025 : **Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**
Le Budget Prévisionnel 2025 est approuvé à l'unanimité

D'approuver le résultat excédentaire de **41 170.46 €**
et de l'affecter au compte de « Fonds de réserve pour missions sociales »
Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0
L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité

6/ QUITUS DE L'AG AU CA

Il est proposé à l'Assemblée de donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration en 2024
Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0
Quitus est donné aux membres du Conseil d'Administration à l'unanimité

7/ QUITUS AU TRESORIER

Il est proposé à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier pour sa gestion des comptes en 2024
Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0
Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité

8/ ELECTIONS

Candidats au Conseil d'Administration – 6 Postes à pourvoir : échéance 2031

<u>Renouvellement des candidatures</u>				<u>Nouveau candidat</u>			
Madame	Martine	BIGEAULT	St Brieuc	Monsieur	Christian	CHILAUD	Dinan
Madame	Michèle	DUMONT	Plérin				
Madame	Anne	MEANCE	Quemperven				
Monsieur	Jean-Yves	MOUNIER	Lamballe				
Docteur	Olivier	NOUEL	Plérin				

Les 6 candidats sont élus individuellement

Mme BIGEAULT, Mme DUMONT, Mme MEANCE, M. MOUNIER et Dr NOUEL
Pour : 22 - Contre : 0 - Abstention : 1

M. CHILAUD est élu à l'unanimité
Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0

Récapitulatif des mandats

<u>Mandats à échéance en 2027</u>	}	Monsieur	Thierry	AMICEL
		Madame	Chantal	BLANCHARD
		Docteur	Gwenaëlle	LE GARFF
		Madame	Maryvonne	LE TERTRE
<u>Mandats à échéance en 2029</u>	}	Madame	Gilberte	DROUOT
		Madame	Armelle	LE GUEVEL
		Madame	Anne	LE TOUZIC
		Docteur	André	SELLES
<u>Mandats à échéance en 2031</u>	}	Madame	Martine	BIGEAULT
		Monsieur	Christian	CHILAUD
		Madame	Michèle	DUMONT
		Madame	Anne	MEANCE
		Monsieur	Jean-Yves	MOUNIER
		Docteur	Olivier	NOUEL

Les Membres de droits

Un représentant des associations de malades : Madame Danièle JEGOU
Le directeur du Centre Régional de Lutte contre le Cancer Eugène Marquis de Rennes
Un représentant de la Ligue Nationale : Monsieur Pierre PRAICHEUX

Le Commissaire aux Comptes

Mandats à échéance en 2026 Cabinet Ernst & Young Audit

Article 5 des statuts votés en Assemblée Générale le 29 Mai 2000

L'association est administrée par un Conseil composé de 8 membres au moins et 24 au plus, élus par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 ans. Les membres sortants sont rééligibles au maximum pour 2 mandats successifs. Le renouvellement du Conseil a lieu par 1/3 tous les deux ans. En cas de vacance d'un poste d'Administrateur, le Conseil pourvoit provisoirement à son remplacement. Il est procédé à son élection définitive par la plus prochaine Assemblée Générale. Toutefois, le mandat de l'Administrateur ainsi élu prend fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat de l'Administrateur remplacé.

9/ QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Le Président,
M. Thierry AMICEL



La Vice Présidente,
Mme Chantal BLANCHARD



FEUILLE D'EMARGEMENT
ASSEMBLEE GENERALE

Du 10 Avril 2025

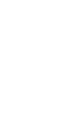
Identité de l'Administrateur	Nombre de pouvoirs	Identité du délégataire	SIGNATURES des présents et des délégataires
1 Monsieur Thierry AMICEL	1		
2 Madame Martine BIGEAULT			
3 Madame Chantal BLANCHARD			
4 Madame Gilberte DROUOT			
5 Monsieur Alain DUBREIL			
6 Madame Michèle DUMONT			
7 Madame Danièle JEGOU			
8 Docteur Gwenaelle LE GARFF			
9 Madame Armelle LE GUEVEL			
10 Madame Maryvonne LE TERTRE			
11 Madame Anne LE TOUZIC			
12 Madame Anne MEANCE			
13 Monsieur Jean-Yves MOUNIER			
14 Docteur Olivier NOUJEL			
15 Monsieur Loïc PERRIN			
16 Monsieur Pierre PRAICHEUX			
17 Docteur André SELLES			

A répartir

Total

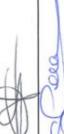
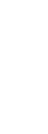
FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE

Du 10 Avril 2025

NOM - Prénom	SIGNATURE
1 ASSE Pierre	
2 FLEURIER Antoinette	
3 CHILAUD Christy	
4 PIRIOU Christine	
5 COATIEUX Dominique	
6 CASEE Gaëlle	
7 LAURENT Sandrine	

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE

Du 10 Avril 2025

NOM - Prénom	SIGNATURE
1 Sandrine BASSET	
2 Berthoult Moné	
3 CARROT Gaëlle	
4 NOBLET Jeanne	
5 REUX Oceane	
6 Cabec Guélla (Achéante)	
7 LAURENT Sandrine (Achéante)	
8 OUDOT Damien	
9 PAILLEAU Sylvie	
10 Dieulesaint Jean-Baptiste	